

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 2 février 1923

Sommaire :

Saint François de Sales
Notes sur l'Allemagne actuelle
Histoire de celui qui n'a pas

peur des morts

Le problème flamand
Réponse au R. P. Fallon

S. S. le Pape Pie XI
Baron H. de Gruben

Omer Englebert
Norbert Wallez
Mgr Pottier

Les idées et les faits : **Chronique des idées** : La crise de l'art religieux, J. Schyrgens; **L'Antimoderne** de Jacques Maritain, Léopold Levaux.

La Semaine

* *Saint François de Sales est proclamé Patron des écrivains catholiques. La revue catholique des idées et des faits supplie le Saint Docteur par l'intercession duquel Notre-Seigneur se plaira dorénavant à soutenir ceux qui « servent » par la plume, de l'aider dans l'œuvre d'apostolat intellectuel qu'elle a entreprise pour que s'étende en Belgique le Règne de Celui qui a reçu les nations en héritage.*

* *Il reste de la manifestation de dimanche un peu plus d'équivoque et de graves malentendus. Ce n'est pas cela qui servira l'union nationale qu'elle voulait promouvoir ! Ce qui compromet l'unité de la Patrie, ce n'est pas un texte de loi qui enlève un privilège à quelques familles des Flandres — et cela pour éviter un mal plus grand — c'est la mentalité de ceux qui opposent Flandre à Wallonie.*

Chaque jour apparaît plus évidente la vérité affirmée par M. Renkin : l'essentiel, c'est que la paix se fasse et que la concorde s'établisse, fussent pour cela quelques favorisés sacrifier leurs privilèges sur l'autel de la Patrie, pourvu que restent sauves les libertés garanties par notre Charte constitutionnelle.

* *La question européenne est posée : la Ruhr et Lausanne... Nous vivons les heures les plus graves depuis le 11 novembre 1918. Qui pourrait prévoir ce qu'apportera demain ?*

Depuis 1914 les événements dépassent tellement les hommes qui s'y trouvent mêlés, qu'il n'y a qu'à prier le Bon Dieu d'empêcher la puissance d'aveuglement — à laquelle mérite d'être lioré un monde apostat — d'égarer ceux entre les mains desquels reposent les destinées des nations !

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



**LAMPE
FANAL**

TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16
OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30
VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSSES — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT-FRANERIES - LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
— Vérification des tirages à la demande des Clients —
Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.*

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : B. 9945.

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

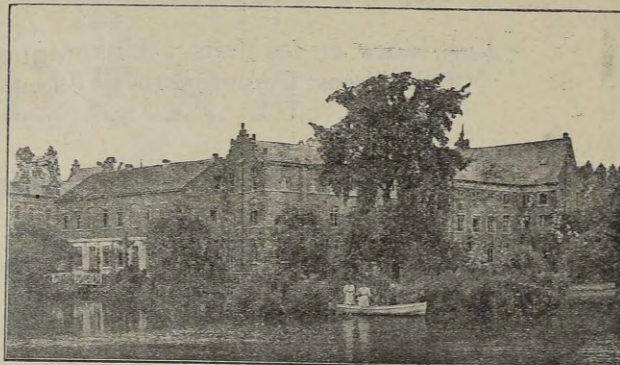
Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger port en sus

Numéros spécimens sur demande

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à **HOEGAERDE** (près Tirlemont)

au sein d'un vallon choyé par la nature

entouré d'un parc de 7 hectares

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1500 francs

Saint François de Sales

Lettre encyclique de Sa Sainteté Pie XI aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, et autres Ordinaires en communion avec le Saint-Siège apostolique, à l'occasion du troisième centenaire de la mort du saint Evêque de Genève.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique.

Dans notre récente Encyclique, Nous avons étudié, afin d'y porter remède, la perturbation universelle dont souffre actuellement l'humanité. Le siège véritable du mal, avons-Nous constaté, est dans les âmes. Et le remède ne peut venir que du divin médecin Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le ministère de son Église.

Il s'agit, en effet, de réfréner les cupidités excessives, qui sont les causes principales des guerres et des luttes de toutes sortes, et qui ont bouleversé la vie sociale et les relations internationales. Il s'agit également de détacher les cœurs des liens temporels et périssables et de les tourner vers les liens durables et immortels, dont l'insouciance est, de nos jours, incroyablement répandue. Ce retour des individus à une pratique plus fidèle de leurs devoirs produira infailliblement une amélioration de la société elle-même.

Or la mission de l'Église est précisément d'instruire les hommes de la vérité révélée et de les sanctifier par la grâce de Dieu, et de ramener la société, dès qu'elle s'égaré, aux principes chrétiens dont elle l'avait instruite autrefois.

Parmi les moyens que Dieu a mis à la disposition de son Église pour l'accomplissement de cette mission sanctificatrice, un des plus efficaces est de proposer à tous les chrétiens des modèles admirables de vertu et de sainteté. Ce faisant, l'Église est bien dans la ligne marquée par sa nature et son institution, car Dieu l'a créée sainte et source de sainteté, et Il a ordonné à tous ceux qui reçoivent ses enseignements et se placent sous sa conduite de tendre à la sainteté. « *La volonté de Dieu, écrit saint Paul (1), est que vous vous sanctifiiez.* » Notre Seigneur Lui-même déclare quelle doit être cette sainteté : « *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* » (2).

Et que personne n'imagine que de telles paroles ne concernent que quelques âmes privilégiées, les autres pouvant se contenter d'un degré de vertu inférieur. Cette loi, en effet, et de toute évidence, oblige tous les chrétiens, sans aucune exception. D'ailleurs, tous ceux qui sont parvenus au sommet de la perfection chrétienne — et ils sont légion, témoigne l'histoire, de tout âge et de toute condition — n'étaient pas d'une autre nature que nous, ils ont connu les mêmes faiblesses et les mêmes dangers. Saint Augustin l'a dit excellemment : « *Dieu ne commande pas l'impossible, mais en nous donnant ses ordres, Il nous demande d'en exécuter ce que nous pouvons, puis de prier pour devenir capables d'accomplir ce dont nous nous sentons d'abord incapables* » (3).

L'année dernière a été célébré le troisième centenaire de la canonisation de saint Ignace de Loyola, de saint François Xavier, de saint Philippe de Néri, de sainte Thérèse de Jésus et de saint Isidore le cultivateur. Et il en est résulté une évidente et notable édification du peuple chrétien. Voici maintenant un autre jubilé non moins heureux, le troisième centenaire d'un homme qui a non seulement donné l'exemple parfait, mais également enseigné la science et l'art de la sainteté. Nous voulons parler de François de Sales, Evêque de Genève et Docteur de l'Église. Comme ces lumières de perfection et de sagesse chrétiennes

que Nous venons de rappeler, il a été suscité par Dieu pour combattre la Réforme, cause de l'apostasie des nations dont tous les honnêtes gens déplorent aujourd'hui les désastreuses conséquences. Mais saint François de Sales semble avoir également reçu de Dieu une mission spéciale : celle de réfuter, par sa vie et son enseignement, une fausse opinion déjà répandue de son temps et qui n'a pas moins de faveur aujourd'hui, à savoir que la sainteté proprement dite, telle que la propose l'Église catholique, est impossible ou du moins ne peut être atteinte par la plupart des fidèles, mais seulement par quelques âmes d'élite, douées d'une énergie exceptionnelle, et que sa pratique entraîne de tels ennuis et de tels embarras qu'elle n'est pas compatible avec la vie du monde, mais seulement avec celle des religieux et des religieuses cloîtrées.

Notre très regretté prédécesseur Benoît XV, dans sa lettre au sujet des saints jubilaires de l'année dernière, avait touché un mot de saint François de Sales et du prochain centenaire de sa mort et il avait annoncé qu'il écrirait une lettre encyclique à cette occasion. De grand cœur, Nous avons reçu ce projet en héritage et Nous le mettons en exécution. D'autant plus qu'il est permis d'espérer que ces fêtes centennaires achèveront le fruit de celles qui viennent de se terminer.

* * *

Dès son enfance, François de Sales nous apparaît comme un modèle de sainteté, non pas sévère et triste, mais aimable et accessible à tous. Et on peut lui appliquer les paroles de l'Écriture : « *Ce n'est pas de l'amertume que l'on éprouve à traiter avec lui ou à vivre en sa compagnie, mais de la joie et du bonheur* » (1). Toutes les vertus, en effet, brillaient en lui, mais sur tout la douceur qu'on peut dire caractéristique de sa vie. Douceur bien différente de ces manières recherchées et de cette politesse affectée qui ne sont qu'une contrefaçon de la mansuétude chrétienne. Bien différente également de cette torpeur et de cette apathie qui ne s'émeut de rien, ou de cette timidité qui ne s'indigne jamais, même contre ce qui mérite l'indignation.

Telle fut bien la vertu principale de François de Sales. C'était du fond du cœur que provenait sa douceur. Elle était le fruit délicieux de sa charité. Son âme pètrie d'indulgence et de pitié rayonnait dans ses traits, dont elle tempérait la gravité, dans sa voix, dans toute son attitude, et lui gagnait l'affection et le respect universels.

Avec quelle facilité et quelle amabilité, nous rapportent ses biographes, il accueillait tous ceux qui se présentaient chez lui, surtout les pécheurs et les apostats, dont un grand nombre venaient le trouver pour mettre ordre à leur conscience et rentrer en grâce avec Dieu ! Visiter les prisonniers était sa joie. Aussi le faisait-il assidûment. Et il leur rendait tous les bons offices qui étaient en son pouvoir. Envers ses serviteurs, il était d'une étonnante mansuétude, supportant patiemment leurs négligences et leurs manques d'égard.

Bonté universelle, bonté inlassable et perpétuelle, jusqu'au milieu des pires difficultés. Jamais les protestants n'ont réussi, malgré toutes leurs avanies, leurs tracasseries et leurs persécutions, à aigrir son humeur, à le rendre moins accessible ou moins aimable. Ce fut sa bonté qui rendit son ministère auprès des hérétiques si extraordinairement efficace. On sait la difficulté de la mission dont il s'était chargé dans le Chablais. Il était prêtre depuis un an à peine lorsqu'il s'offrait,

(1) I Thess. IV, 3.

(2) Matth. V, 48.

(3) S. Aug. L, De Natura et Gratia, c. 43, n. 50.

(1) Sap. VIII, 16.

contre le gré et le consentement de son père, à l'Évêque de Genève pour tenter de réconcilier avec l'Église les populations du Chablais. Pour la réalisation de cet immense et difficile projet, il déploya un zèle sans bornes, qui ne reculait devant aucune peine ni devant aucun danger fût-ce de mort, il mit en œuvre sa vaste science et toute son admirable éloquence, mais, encore une fois, ce qui a le plus contribué à la conversion de milliers d'hérétiques qu'il a su ramener au catholicisme, ce fut la charité avec laquelle il exerça son ministère apostolique. Il répétait souvent cet adage mémorable : *C'est en souffrant que combattent les apôtres, et en mourant qu'ils triomphent*. Les preuves de vaillance et de constance qu'il donna dans sa mission du Chablais sont à peine croyables. Il allait par les vallées et les gorges étroites de cette région montagneuse porter aux âmes la lumière de la foi et la consolation de l'espérance chrétienne. Le fuyait-on, il poursuivait de son appel ceux qui ne voulaient pas l'entendre. Repoussé durement, il revenait à la charge. Menacé, il ne renonçait pas à son entreprise. Souvent, aucun aubergiste ne voulait le recevoir ; alors, il passait la nuit à la belle étoile, nuit de neige, parfois, et de gelée. Il lui arrivait de célébrer la messe sans aucun assistant et de prêcher pour quelques auditeurs. Et cependant, jamais il ne perdait la parfaite tranquillité de son âme, ni sa tendre charité envers ces hommes ingrats. Et c'est par elle qu'il triompha, à la fin, de leur endurcissement.

Mais ce serait une erreur complète que d'imaginer François de Sales au nombre de ces hommes heureux que la grâce de Dieu a prévenus *in benedictionibus dulcedinis* et qui ont reçu la douceur comme don de nature. Au contraire, sa constitution physique le prédisposait à l'ardeur et à la colère. Mais, s'étant proposé pour modèle Celui qui dit : *« Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur »* (1), il exerça sur les mouvements de son âme une vigilance et une violence continuelles, et il réussit à les contenir et à les dompter parfaitement. Et personne n'a poussé plus loin que lui l'imitation du Dieu de douceur et de paix.

Un fait matériel confirme ce que Nous venons de dire de la violence qu'a dû se faire François de Sales. Les médecins qui, après sa mort, furent chargés de l'embaumer, découvrirent que son foie était comme pétrifié, transformé en un agglomérat de très petits calculs. Que d'efforts et quelle violence il a fallu pour contenir cinquante années durant son penchant natif à la colère ! Donc la douceur de saint François résultait de sa force d'âme, entretenue elle-même par la vigueur de la foi et par le feu de la divine charité. Et les paroles de l'Écriture lui sont applicables à la perfection : *« La douceur est sortie de la force »* (2).

Dès lors, faut-il s'étonner que sa *douceur apostolique*, dont saint Jean Chrysostome a dit que *« rien ne comporte plus de violence »* (3), ait eu une pareille efficacité pour gagner et retenir les cœurs ? Cette efficacité n'a-t-elle pas été promise par Notre-Seigneur lui-même : *« Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre »* (4) ?

Ce modèle de douceur possédait d'ailleurs à un égal degré la vertu de force. On put s'en rendre compte chaque fois qu'il lui fallut entrer en lutte avec les puissants pour défendre les droits de Dieu et de l'Église et les intérêts des âmes. Ainsi, par exemple, le vit-on revendiquer l'immunité de la juridiction ecclésiastique à l'égard du Sénat de Chambéry. Celui-ci l'ayant menacé de lui retirer une partie de ses revenus, non seulement il répondit comme l'exigeait sa dignité, mais il ne cessa de réclamer contre l'injustice tant qu'il n'eut obtenu entière satisfaction. Il fit preuve de la même vigueur spirituelle lorsqu'il dut subir la colère du souverain auprès duquel lui et ses frères avaient été accusés fausement. Énergiquement encore, il résista, dans la collation des bénéfices ecclésiastiques, aux plus puissantes influences. Il condamna, après avoir essayé des autres moyens de les ramener au devoir, ceux qui refusaient de payer la dime au chapitre de Genève. Avec une liberté tout évangélique, il s'élevait contre les vices publics et démasquait l'hypocrisie simulatrice de vertu et de piété. Respectueux autant que quiconque de l'autorité et de la majesté souveraine, jamais il ne flatta les passions de ceux qui en étaient revêtus, ni ne favorisa leurs coupables desseins.

* * *

Mais François de Sales, Vénérables Frères, ne fut pas seulement un modèle aimable de vertu et de sainteté. Il en fut également, par ses écrits, maître et docteur. Et il indiqua à tous les voies sûres, les

voies droites qui conduisent à la perfection chrétienne. En cela encore, il imita Notre-Seigneur, *« qui cepit facere et docere »*, *« qui instruisit les âmes par ses exemples et par ses enseignements »* (1).

Nombreux et tous remarquables sont les ouvrages qu'il écrivit dans ce but. Mais les plus précieux sont les deux livres bien connus, intitulés *Philothée* et *Traité de l'Amour de Dieu*.

Dans le premier de ces ouvrages, François de Sales distingue d'abord la vraie piété de cette austérité exagérée qui effraye et décourage les âmes. Il ne la dépouille cependant pas de cette juste rigueur qui convient à la vertu chrétienne. Puis il montre que la sainteté peut parfaitement se concilier avec tous les devoirs civiques et avec tous les états de vie, et qu'au milieu du monde, pourvu qu'on ne se laisse pas envahir par l'esprit du monde, il est possible de mener une existence conforme à son éternelle destinée. Il nous apprend à faire les actions communes — nous pouvons, en effet, poser les actes que pose la généralité des hommes, exception faite du péché — de façon non commune, de façon sainte et agréable à Dieu. Il nous conseille d'observer les convenances, qui sont, dit-il, l'ornement des vertus. N'essayons pas de supprimer la nature, mais efforçons-nous de la vaincre. Et que le vol de notre âme vers le ciel ressemble au vol de la colombe, si nous ne sommes pas capables des grands coups d'ailes de l'aigle, c'est-à-dire suivons les voies ordinaires de la sainteté, si nous ne sommes pas appelés aux voies extraordinaires.

Le style de l'ouvrage est à la fois digne et alerte, ingénieux, varié dans le fond et dans la forme. Ce qui en fait accepter la doctrine, tout en charmant le lecteur.

Mais nous n'avons pas fini d'en rappeler les pensées principales. Après avoir montré qu'il faut éviter le péché et se garder de toute occupation inutile ou dangereuse, il expose les moyens d'acquiescer la vertu et d'atteindre l'union de l'âme avec Dieu. Puis il enseigne le choix d'une vertu à cultiver spécialement et à poursuivre inlassablement jusqu'à ce qu'on la possède. Il traite alors des vertus en particulier, de la décence, des bonnes et des mauvaises conversations, des plaisirs permis et des plaisirs défendus, de la fidélité envers Dieu, des devoirs des époux, des veuves et des vierges. Enfin, il nous recommande les procédés les plus aptes à reconnaître et à vaincre les dangers, les tentations et les sollicitations de nos passions, ainsi que la pratique de ranimer chaque année nos saintes résolutions et la ferveur de notre âme.

Aucun livre de ce genre n'est supérieur à *Philothée* : tel fut le jugement des contemporains de saint François de Sales. Jadis, il était dans toutes les mains. Puisse-t-il retrouver pareille diffusion ! Il en résulterait pour tout le monde, un renouveau de piété et un accroissement de vertu qui réjouirait grandement la sainte Église.

Plus important encore est le *Traité de l'Amour de Dieu*. C'est une sorte d'histoire de la divine charité. Le saint docteur en raconte les origines et les progrès et les raisons pour lesquelles elle a perdu sa ferveur et sa flamme dans le cœur des hommes. Il nous enseigne ensuite comment on l'exerce et on la développe. En passant, il résout avec une clarté parfaite des questions extrêmement difficiles, la grâce efficace, la prédestination, la vocation à la foi.

Aucune sécheresse dans les développements qui composent le *Traité de l'Amour de Dieu*. Les talents de François de Sales s'y révèlent avec toute leur richesse et leur fécondité. C'est, d'un bout à l'autre, un tel agrément, un tel parfum de piété, une telle variété de comparaisons, d'exemples et de citations, empruntés, pour la plupart, aux Écritures, que l'on a l'impression de lire moins une composition de l'intelligence que l'effusion des sentiments les plus intimes d'un cœur affectueux.

De ces deux principes de la vie spirituelle que saint François a exposés dans les deux ouvrages que Nous venons de citer, il fit l'application aux âmes dans son ministère quotidien et dans son admirable correspondance. Il les employa également à la conduite des religieuses de la Visitation, dont il est le fondateur et qui ont conservé très fidèlement son esprit. Dans cet Ordre, en effet, tout respire, peut-on dire, la modération et la suavité. Y sont accueillies — et c'est le propre de la Visitation — jeunes filles, veuves et femmes mariées même malades ou avancées en âge et dont les forces physiques paraissent devoir trahir la ferveur de l'esprit. La règle n'impose ni veilles, ni longues psalmodies, ni dures pénitences. Les religieuses les moins fortes peuvent l'observer intégralement. Mais cette observation facile et joyeuse doit être pénétrée d'une telle ardeur de charité qu'elle entraîne l'abnégation

(1) Matth. XI, 29.

(2) Judic. XIV, 14.

(3) Hom. 58 in Gen.

(4) Matth. V, 4.

(1) Act. Ap., I, 1.

totale et l'obéissance parfaite. Ainsi les religieuses acquièrent-elles des vertus plus solides qu'apparentes ; elles apprennent à mourir à elles-mêmes et à vivre pour Dieu. Et n'est-ce pas là cette remarquable union de la douceur et de la force que nous admirons dans leur saint fondateur ?

Nous ne pouvons citer tous les ouvrages de saint François de Sales. Sa doctrine toute céleste, comme un courant d'eau vive arrosant le champ de l'Église pour l'édification et le salut du peuple de Dieu (1). Cependant, Nous ne pouvons passer sous silence son *Livre des controverses*, qui contient sans contredit une démonstration complète de la foi catholique (2).

Les circonstances sont connues dans lesquelles François de Sales entreprit son expédition chez les hérétiques du Chablais. Le Duc de Savoie venait de conclure une trêve avec les Bernois et les Genevois, vers la fin de 1643. On crut le moment favorable pour tenter la réconciliation avec l'Église des populations du Chablais, en leur envoyant de sages et zélés prédicateurs de la parole de Dieu. Le premier de ces apôtres du Chablais ne tarda pas à se décourager, soit qu'il désespérât de la conversion des protestants, soit qu'il fût effrayé des dangers qu'il fallait courir. François de Sales, comme nous l'avons vu s'offrit alors à l'évêque de Genève. Au mois de septembre de l'année 1644, il entra dans le pays hérétique. Il voyageait à pied, n'emportait avec lui ni vivres ni provisions d'aucune sorte et n'était accompagné que d'un cousin de son frère. Mais il s'était longuement préparé par la jeûne et la prière, car il attendait de Dieu seul le succès de sa mission.

Cependant, ceux qu'il s'agissait de persuader, fuyaient, au commencement, le prédicateur. Alors celui-ci résolut de réfuter leurs erreurs par écrit. Il composa des sortes de tracts, les copia sur feuilles volantes et les distribua à de nombreux exemplaires, afin que, passant de main en main, ils fussent plus finalement par les hérétiques. Il abandonna ce système lorsque ses prédications furent mieux suivies. Mais les feuilles volantes écrites dans ces circonstances par l'apôtre du Chablais, après avoir été longtemps dispersées, furent un jour rassemblées et offertes à Notre prédécesseur Alexandre VII, celui même qui devait béatifier et canoniser François de Sales.

Dans ces *Controverses*, saint François use largement de l'héritage apologetique laissé par les siècles précédents. Mais il a toujours sa manière à lui de défendre la vérité et de réfuter l'erreur. Il commence par établir que l'autorité dans l'Église du Christ ne peut même pas se concevoir sans mandat légitime ; lequel manque totalement aux ministres hérétiques. Puis, après avoir réfuté les erreurs protestantes concernant la nature de l'Église, il définit les notes de la véritable Église et montre qu'elles se trouvent dans l'Église catholique et qu'elles ne se trouvent aucunement dans l'Église réformée. Ensuite il expose les règles de la foi, et il montre comme elles sont violées par les hérétiques et fidèlement observées par les catholiques. Il ajoute enfin quelques traits particuliers dont il ne nous reste que ceux des Sacrements et du Purgatoire.

Il faut admirer avec quelle abondance de doctrine les questions sont traitées dans les *Controverses*, avec quelle science et quelle tactique les arguments sont disposés, telle une armée rangée en bataille contre les adversaires de la foi, et avec quelle efficacité il démasque leurs mensonges et leurs sophismes, sachant user, à l'occasion, de la plus fine et de la meilleure ironie. Que s'il s'élève parfois contre l'erreur avec véhémence, on sent quand même dans son langage — ses adversaires en conviennent — l'action de la divine charité qui modère l'ardeur de la discussion. Lors même qu'il reproche sévèrement aux hérétiques leur défection et leur apostasie, il est évident qu'il ne veut que préparer la voie à une exhortation au retour et à la conversion. Oui, dans cet ouvrage de polémique, on retrouve la même effusion du cœur, le même esprit que dans ses livres de piété et d'édification. Et le style en est si gracieux, si distingué et si persuasif que les ministres protestants eux-mêmes mettaient leurs fidèles en garde contre les charmes enveloppants et captivants du missionnaire de Genève.

* * *

Et maintenant, Vénérables Frères, que Nous avons rappelé quelques exemples et quelques enseignements de saint François de Sales, Nous voulons vous exhorter à célébrer dignement son centenaire dans vos diocèses respectifs.

Pour cette célébration, Nous voudrions que l'on ne se contentât pas d'un souvenir stérile de l'histoire d'un héros, ni de quelques jours de

solemnités religieuses, mais que, durant toute l'année commencée jusqu'au vingt-huit décembre, jour anniversaire de la mort de saint François, vous preniez un soin très spécial d'instruire vos ouailles des vertus et des enseignements du saint docteur. Il vous appartiendra en premier lieu de communiquer et d'expliquer cette encyclique à votre clergé et à vos fidèles. Car Notre desir le plus cher est que vous rappeliez à tous et à chacun le devoir qui leur incombe de se sacrifier. Trop grand est le nombre de ceux qui négligent complètement le salut de leur âme. Les uns, absorbés par les affaires, ne se soucient que d'amasser des richesses, et laissent leur âme dans la misère. D'autres, livrés aux plaisirs et à la matière, se rendent incapables de comprendre et de goûter les réalités qui dépassent les sens.

D'autres, enfin, se consacrent à la chose publique et, soucieux des biens de la patrie, oublient leurs propres intérêts. C'est pourquoi, Vénérables Frères, à l'imitation de saint François de Sales, faites comprendre au peuple chrétien que la sainteté n'est pas le privilège exclusif de quelques-uns, mais la commune destinée et le commun devoir de tous. Apprenez-leur que la vertu, si elle ne s'acquiert pas sans peine — peine largement compensée par des joies spirituelles de tout genre — est à la portée de tous, avec la grâce de Dieu, qui n'est refusée à personne. Et surtout, proposez à l'imitation des fidèles la douceur de saint François.

Supposez que cette vertu qui exprime et qui reproduit les traits admirables de la bonté de Notre Sauveur Jésus-Christ et qui est si puissante sur le cœur humain, se répande dans le peuple ; de quelle efficacité ne serait-elle pas pour résoudre les conflits privés et publics ? Cette douceur, qui est l'ornement extérieur de la divine charité, rendrait la paix et la concorde aux familles et aux nations. L'apostolat des prêtres et des laïcs y trouverait un énorme surcroît de pouvoir et d'emprise sur les âmes et sur la société. Vous voyez par là combien il importe de pénétrer les esprits et les cœurs des exemples de saint François et de faire adopter ses enseignements comme règle de vie. A ce but contribuerait extraordinairement la diffusion la plus large possible des ouvrages et des opuscules dont Nous avons parlé ci-dessus. Ces écrits, en effet, sont faciles à comprendre et agréables à lire, et ils sont de nature à exciter dans le cœur des fidèles le goût et l'amour de la vraie et solide piété. Sentiments que les prêtres ont pour mission de favoriser. Et ils le feront très efficacement, s'ils se sont approprié la doctrine de saint François de Sales et s'ils s'efforcent d'imiter son éloquence empreinte de douceur et de suavité.

Cette vertu exceptionnelle que devaient exercer les paroles et les écrits de saint François de Sales avait été prédite par Notre prédécesseur Clément VIII. Saint François venait d'être élu évêque de Genève. En présence du Pape, des Cardinaux et de savants théologiens, il parla si admirablement des choses divines que Clément VIII, l'embrassant avec tendresse, s'écria : « Allez, mon fils, buvez à la source qui est en vous, et laissez-la jaillir au dehors, et distribuez-en les eaux sur les places publiques » (1). La prédication de saint François de Sales était tout entière *in ostensione spiritus et virtutis*, une manifestation de l'esprit et de la vertu de Dieu. Elle était puisée dans les Écritures et les écrits des Pères de l'Église, nourrie de science théologique, adoucie par la charité. Et faut-il s'étonner qu'il ait ramené à l'Église un si grand nombre d'hérétiques et guidé, depuis trois siècles, un si grand nombre d'âmes dans les voies de la perfection ?

* * *

Mais Nous voudrions que retirent un fruit spécial des fêtes centennaires de saint François de Sales les journalistes et autres écrivains catholiques qui exposent, propagent et défendent la vérité catholique. Dans les polémiques, qu'ils imitent le saint Docteur dont la charité sut joindre à la force la modération. Et dans toute leur vie d'écrivains catholiques, qu'ils le prennent pour modèle. Comme lui, qu'ils étudient et qu'ils approfondissent la doctrine catholique, afin de la connaître et de la posséder aussi parfaitement que possible. Qu'ils ne déforment pas la vérité et qu'ils se gardent bien de l'atténuer ou de la dissimuler sous prétexte de ne point provoquer les adversaires. Qu'ils aient le souci de la forme et de l'élégance de leurs écrits, afin que la vérité, revêtue de lumière et de grâce, charme et captive le lecteur. Dans la lutte, qu'ils sachent réfuter l'erreur et condamner le vice, mais que toujours on les sente guidés par une intention droite et surtout animés par la charité.

(1) Litt. ap. Pii IX d. 16 Nov. 1677.

(2) Ibid.

(1) Prov. V, 15, 16.

Et comme il n'est pas établi que le Saint-Siège ait donné publiquement et solennellement saint François de Sales pour patron aux écrivains catholiques, à l'occasion de ces fêtes centenaires, de science certaine et après mûre délibération, en vertu de Notre autorité apostolique, par cette lettre encyclique, Nous proclamons saint François de Sales, Evêque de Genève et Docteur de l'Eglise, patron de tous les écrivains catholiques. Toute disposition contraire à ce décret est abrogée.

* * *

Pour que ces fêtes centenaires, Vénérables Frères, revêtent toute la solennité et donnent tout le fruit qu'il leur convient, vos fidèles devront recevoir d'incessantes exhortations à la piété : qu'ils honorent comme elle le mérite cette gloire de l'Eglise ; qu'ils recourent à son intercession et que, s'étant purifiés des traces de leurs péchés et s'étant nourris de l'aliment divin, ils s'appliquent avec force et douceur à l'acquisition rapide de la sainteté. Veillez donc à ce que, dans vos villes épiscopales et dans toutes les paroisses de vos diocèses, des triduums ou des neuvaines se terminent le 28 décembre prochain. Et que dans les cérémonies de ces triduums et de ces neuvaines, la parole de Dieu soit annoncée, car il n'y a rien de plus important que d'instruire le peuple, à l'exemple de saint François de Sales, des vérités qui doivent élever son âme vers le ciel. Vous aurez également soin, suivant les possibilités et les circonstances, de provoquer d'autres solennités pour commémorer la vie et les vertus du saint Evêque de Genève.

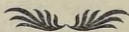
Afin d'ouvrir aux âmes les trésors spirituels dont l'administration Nous a été confiée, Nous accordons à tous ceux qui participent aux triduums et aux neuvaines dont il vient d'être fait mention, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines chaque jour du triduum ou de la neuvaine et une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, le dernier jour ou d'autres jours au choix de l'intéressé. Mais Nous ne pouvons laisser de donner une marque spéciale de Notre paternelle bienveillance au monastère de la Visitation d'Annecy, où repose le corps de saint François de Sales — et où Nous avons célébré jadis avec une incroyable consolation — de même au monastère de T. évêque où le corps du saint est conservé, et à tous les monastères de la Visitation. Donc, Nous accordons une indulgence plénière à tous ceux qui, cette année, feront visite à l'église d'un de ces couvents, soit le 28 décembre, soit pendant une des cérémonies d'action de grâces qui se feront dans ces églises chaque mois de l'année courante, et qui, s'étant confessés et ayant communiqué, prieront à Notre intention.

Nous vous demandons enfin, Vénérables Frères, d'engager de tout notre pouvoir les fidèles de vos diocèses à prier instamment saint François de Sales pour Nous, qui avons reçu de Dieu la mission de gouverner l'Eglise en ces temps très difficiles. Le saint Docteur a toujours professé une vénération et un dévouement absolus envers le Saint-Siège apostolique. Il en a défendu les droits et l'autorité avec une vigueur admirable dans ses *Controverses*. Puisse-t-il nous obtenir de ramener au bercail tous ceux qui se sont soustraits à la loi et à la charité du Christ et de les embrasser dans la communion et le baiser de paix !

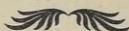
Et que la bénédiction apostolique que Nous vous accordons de grand cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, soit un gage des dons célestes et un témoignage de Notre bienveillance paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26 janvier 1923, première année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.



Nous publierons dans notre prochain numéro les premières réponses à l'enquête du Baron Hervé de Gruben sur *l'Esprit de la Jeunesse actuelle en Belgique*.



Notes sur l'Allemagne actuelle

I. — Le Fédéralisme

Cet article était écrit lorsque l'occupation de la Ruhr provoqua, outre-Rhin, l'explosion de xénophobie que ses journaux ont rapportée. Certaines apparences semblent contredire les appréhensions qui y sont émises, telles les manifestations belliqueuses, l'unité du front intérieur allemand, la levée de boucliers suscitée contre les étrangers. Encore qu'il faille accueillir avec réserve les informations de presse qui ont une tendance à limiter leur observation à l'incident caractéristique du moment, à noter les réactions immédiates et apparentes, parce qu'elles répondent à une certaine idée préconçue et généralisée — et qui par là grossissent toujours des événements particuliers — néanmoins je crois que c'est indéniablement la tendance prédominante du moment. Il pouvait malaisément en être autrement. L'intervention du scalpel dans les œuvres vives de la Ruhr (intervention salutaire, à notre sens) a ranimé toute la sensibilité patriotique, toutes les susceptibilités, vancunières, aigries, provoquantes, troubles, insensées même, que la défaite avait comprimées et flagellées. Ce sont là réactions obligées. Laissons passer l'orage et tenons le coup. Lorsque ce sursaut désespéré, dont la violence et l'absurde ont tous les caractères de la morbidité, se sera affaïssi, nous trouverons un pays encore un peu plus épuisé de son effort stérile, plus incertain après son échec, plus démoralisé dans sa conscience, plus décomposé dans son unité. Soyons attentifs à profiter des signes de désagrégation que nous relevons chez un ennemi dont la proximité menaçante constitue la seule menace imminente à notre existence. Tout le problème revient à l'affaiblir, à le désunir. Peut-être qu'après cette fièvre, réaction pathologique de l'organisme, nous verrons revenir un jour certains signes plus permanents, plus fongiques, que nous avions relevés à une époque de calme, et qui resteront des données inchangées à ce problème angoissant. Puissions-nous y discerner, comme dans le passé, les indices d'une Allemagne divisée, doutant d'elle-même, guérie de ses illusions sur son hégémonique destin !

A Munich, ville royale s'il en fut, dans un quartier monumental et composite comme une exposition rétrospective, le long d'une large rue asphaltée qui conduit de l'obélisque aux Droylées, les palais se succèdent largement espacés. A l'un d'eux un péristyle Renaissance porte les armes pontificales au fronton. Dans l'antichambre, un portrait de Benoît XV et deux toiles représentant en pied et en buste un prélat au masque latin, émacié, scrutateur et qu'on devine tout en mouvement. C'est une ingénieuse préparation à la rencontre, un ménagement à la surprise, un thème à méditation anticipée. Et puis l'on apprécie mieux l'agrément de la figure vivante, de sa fougue tempérée, de sa vivacité expressive, de ses nuances cultivées. Qui a connu Mgr Pacelli, secrétaire aux affaires extraordinaires et l'un des deux ou trois hommes sur lesquels reposait la tâche infiniment délicate et lourde de la secrétairerie d'Etat pendant la guerre, qui l'a visité dans les combles dédaléens et torrides du Vatican, qui a apprécié son affabilité exquise, le retrouve bien tel devant la tâche ardue qui incombe au Nonce apostolique auprès du Reich allemand. Sur des bases toutes nouvelles, au sein de traditions et d'animosités mal éteintes, il s'agit de renouer des relations d'autant plus délicates qu'elles avaient été plus intimes. Ce ne sera pas trop de l'habileté diplomatique traditionnelle du Vatican et de la finesse de son représentant en Allemagne pour résoudre le problème sans heurt. Déjà le nouveau concordat avec la Bavière est mis au point ; il reste à compléter un concordat type avec le Reich, qui puisse servir de cadre et de modèle aux accords avec les divers états qui composent l'Empire. Mgr Pacelli, qui exerce ses fonctions depuis 1917, est trop instruit

par les catastrophes de l'histoire toute récente qu'il a vécue en témoin et en acteur, pour ne pas réussir dans ses négociations avec nos éniatiques voisins d'outre-Rhin.

* * *

Le nom du Nonce a été mêlé à d'autres questions politiques. Il est certain que la présence à Munich de cet envoyé, en plus d'un sens, extraordinaire, éveille la fécondité des imaginations.

Je n'en veux pour preuve qu'un article de la revue *Der Neue Merkur* où je lis les phrases suivantes : « Le tableau n'est pas encore épuisé (il s'agit de l'autonomie bavaroise). La situation a un revers duquel il est permis de parler, car maintenant l'histoire tourne au sublime, et l'on est prié au nom de Dieu de la laisser aller, car les doigts, qui en font le jeu, sont très fins... » Puis, après un croquis assez vivant du Nonce, l'article continue : « N'allons-nous pas abrégier la discussion et demander à Monseigneur, ce qu'il tient pour le mieux : fédéralisme, autonomie, fédération catholique du Danube, une sorte de nouvelle Ligue (longtemps après l'électeur Maximilien, mais toujours sur son sol), une république, une monarchie ou le bolchevisme? »

Je sais de bonne source que le Nonce ne prétend tenir pour aucune des hypothèses émises, non pas même pour la dernière (car ce n'est pas blesser sa modestie que de dire que la république rouge qui a régné quelque temps à Munich s'est illustrée par un traitement particulièrement odieux infligé à l'envoyé du Vatican). Non, le Nonce est bien trop avisé pour s'immiscer dans les combinaisons politiques, sa tâche religieuse suffit à sa peine ! Mais il n'en reste pas moins, qu'en dehors de son concours, la question ci-dessus posée, sans ambages, demeure une des plus pressantes, une des plus obsédantes de la politique allemande.

On n'imaginait pas que des questions intérieures aussi aiguës soient agitées en Allemagne, on n'imaginait pas que le nœud de la situation politique en Bavière — et dont le ministère Lerchenfeld a trépassé naguère — soit les rapports avec le Reich, avec Berlin, si le discours-programme du nouveau ministre-président n'avait roulé presque exclusivement sur ce point et n'avait promis explicitement le maintien de l'autonomie bavaroise à la fidélité allemande. Qu'est-ce à dire ? Y a-t-on attenté et une question de particularisme a-t-elle encore voix dans les préoccupations germaniques ? Ce serait mal connaître la Bavière que d'en douter. Si la tendance à l'unitarisme est récente, si le danger qui menace l'autonomie souveraine de la Bavière ne date vraiment que de Bismarck et si la centralisation gouvernementale a trouvé des alliés à l'intérieur de la place parmi les tenants du Socialisme, et ce depuis fort peu de temps, par contre le sentiment de l'indépendance nationale est de toujours.

Il prenait naguère une forme narquoise, le lion bavarois grognait, bougonnait un peu quand l'aigle prussien lui tirait la crinière : au fond, il se savait assuré. Aujourd'hui le péril est grave, il domine les soucis politiques et par deux fois déjà les ministères ont buté sur cette pierre d'achoppement. Il est plaisant de remarquer que la cause invoquée importe si peu qu'elle se permet d'être contradictoire. L'an dernier, von Kahr était tombé parce qu'il s'opposait avec son pays à l'abrogation des mesures de sécurité intérieure, qu'exigeait le chancelier. Pendant le mois de novembre dernier, le comte Lerchenfeld démissionne, alors que le Landtag bavarois s'oppose à entériner les lois de protection de la république que le Reichstag avait votées, après le meurtre de Rathenau. Peu importe l'occasion : il suffit de faire pièce à Berlin.

Quelle est donc la rancune secrète, l'arrière-pensée masquée

derrière ces manifestations parlementaires ? Certainement un sentiment de défense sociale. La Bavière est foncièrement conservatrice. Elle voit dans le gouvernement de Berlin le triomphe des doctrines dissolvantes, de la gabegie administrative, l'abdication devant les exigences ouvrières, au risque de laisser la société se corrompre et l'État faire banqueroute. C'est pour ce motif qu'elle ne se soucie pas aujourd'hui de la protection d'une république qui sanctionne le désordre. En tout cas ne veut-elle pas se laisser faire la loi. Et quant à son « chez soi », elle se sent de taille à le prémunir par les ressources latentes de son instinct de conservation sociale.

Cette « réaction » politique s'exerce sur le domaine intérieur et les Bavarois redoutent que, par une extension abusive, on ne prête à ce mot, dans l'opinion à l'étranger, une intention de revanche. Je crois que l'on peut à ce point de vue définir assez exactement leur sentiment en disant qu'ils déplorent amèrement et franchement d'avoir été vaincus, mais qu'ils ont une conscience profonde de l'impossibilité de retourner le sort.

De plus, on est las de la guerre et certains essais faits pour discipliner l'Einwohnerwehr, sorte de garde civique, eussent été très mal accueillis par les bourgeois. Ce qui ne signifie pas que l'on n'attende comme un Messie l'homme ou l'événement qui viendrait tirer le peuple de son profond abaissement.

Souhaite-t-on un retour à l'ordre ancien, à la Monarchie ? Oui, par un sentiment similaire, parce que la Monarchie est associée aux souvenirs bienheureux de la période d'avant-guerre, « époque de Saturne et de Rhée » pour tout bon Allemand.

Certes, les montagnards de l'Oberland bavarois considèrent avec mépris le nouvel ordre de choses. Pour eux Rupprecht, qui vit au milieu d'eux, à la manière rustique d'un hobereau, reste le souverain, le suzerain, à qui l'on rend honneur et vassalité. Cette fidélité, cette familiarité déferente est ancrée dans leurs mœurs paysannes et tous conservent le souvenir de l'ancêtre, le nonagénaire Luitpold, qui chassait avec eux l'aigle et l'isard, patriarcal et débonnaire, sous l'agreste costume de la région.

Mais les esprits réfléchis se rendent compte que le retour du « Roi » n'amènerait aucun soulagement à la misère du peuple et, d'un point de vue purement technique, ils se croient aussi bien gouvernés par les hommes de métier qu'ils ont placés à leur tête. Si le « Roi » revient, ce ne peut être que porté par quelque espoir populaire, avec cette foi qui, dans les grandes nécessités, attend et parfois réalise des miracles, et ce serait à la faveur ou au signal d'un bouleversement politique qui agiterait tous les pays de langue allemande. Mais qu'en résulterait-il ? Bien fin qui pourrait le conjecturer.

Cet affranchissement intérieur est-il lié à une extension au dehors ? En d'autres mots, la Bavière s'unira-t-elle à l'Autriche pour former un état danubien allemand ? La Tchéco-Slovaquie, toujours ombrageuse, et la diplomatie italienne, aux antennes si sensibles, semblent en avoir eu vent, à en juger par les relations tendues que ces deux puissances entretiennent avec Munich. Mais, encore une fois, ne nous abandonnons pas aux solutions simplistes en matière de politique étrangère. Les intérêts tant politiques qu'économiques y sont si complexes et si entremêlés, la diversité réelle si accentuée entre les deux peuples (quoiqu'en pensent les observateurs lointains) qu'une telle fusion n'est certes pas mise au point et ne se réaliserait à cette heure qu'à la faveur d'une révolution plus profonde.

* * *

D'aucuns voudraient lier ces questions de particularisme à celle des réparations imposées à l'Allemagne : ils en escomptent

on ne sait quelle gratification ou quel allègement. Ce sont là de ces chimères comme s'en forgent les esprits à bout de ressources, et cependant l'on n'est pas éloigné dans certains milieux allemands de se bercer d'aussi improbables espoirs.

En attendant, la population s'énerve. On prédit un coup de main, tout le monde l'attend pour telle date fixée d'avance. Rien ne se passe, mais l'inquiétude persiste. Les juifs manifestent leur panique chronique en couvrant les murs et les journaux de leurs protestations de loyalisme et de candeur. Les choses vont si loin que le gouvernement bavarois a publié naguère la déclaration suivante :

« Le gouvernement bavarois, déjà depuis le 4 novembre, s'est opposé aux rumeurs qui courent sur un prétendu danger de coup de force en Bavière. Il a établi alors qu'il n'existe aucun fondement tangible aux nouvelles répandues dans la presse de l'intérieur et de l'étranger. Néanmoins les nouvelles tendancieuses de ce genre ne se sont pas tues, mais ont été obstinément répandues. Il semble formellement que certaines gens mettent des nouvelles de ce genre au monde, afin de créer par là de l'inquiétude et de faire subsister l'excitation dans le peuple. Ce fait est aussi insensé que dangereux, car la mentalité produite par là peut avoir des effets que l'on ne peut nullement prévoir surtout à une époque où il y a malheureusement partout des têtes chaudes, qui, pour l'exécution de leurs idées, sont prêtes à en appeler à la violence. Aussi adresse-t-on à la population l'invitation pressante, de conserver sa pondération d'esprit et de ne pas augmenter davantage l'excitation en répandant des bruits sans consistance, bien plus, de renseigner nominalement à la police les semeurs de nouvelles alarmantes. Quant au fait lui-même, qu'il soit une fois de plus assuré que dans la situation actuelle il n'existe aucun motif de crainte. Le gouvernement bavarois s'opposera, comme il l'a fait jusqu'à ce jour, à toute tentative de troubler l'ordre public, de toute son énergie, si le fait arrive et d'où qu'il vienne. »

Coup de main de qui et contre qui ? De droite ou de gauche ? Personne n'en sait rien. On s'accuse mutuellement, on s'observe, on se tient sur ses gardes pour toute éventualité. L'exemple fasciste surexcite une partie de la population : le peuple veut un maître ou mieux un rédemteur. D'autre part, la misère est grande et l'hiver menaçant.

L'entraînement des analogies faciles ne doit pas nous induire à certaines erreurs d'appréciation. L'on a voulu voir dans les organisations secrètes, telles que l'association Consul, des décalques du mouvement fasciste italien, et dans la personne de l'agitateur Hertler un fac-similé de Mussolini. Le terrain, les méthodes, l'esprit, le but surtout sont trop différents d'un pays à l'autre pour que nous puissions conclure du succès d'un de ces mouvements à l'influence de l'autre. Notons attentivement les agissements de ces « fascistes » allemands, sans exagérer leur efficacité, sans sous-estimer la valeur des forces adverses du socialisme pacifiste et organisé. Conservons-en l'indication d'une division profonde et parfois aiguë.

Ainsi la crainte des troubles engendre l'idée. Mais le peu, le, le peuple laborieux et sensé ne demande que la tranquillité, son instinct conservateur lui fait désirer et maintenir l'ordre par-dessus tout. Ceux qui s'agitent ne savent pas où ils vont. Ceux qui le savent peut-être sont dans la coulisse et ne se dévoilent pas.

Parmi ceux qui sont soupçonnés de tramer dans l'ombre des complots subversifs, figurent les réactionnaires de tout

teint, ceux dont les attentats implacables et sans scrupules secouent de temps à autre le Reich. Certains ont établi leur centre d'opération en Bavière, précisément à cause de l'appui conservateur de ce pays. L'on a voulu désigner comme grand maître de cette maçonnerie le célèbre général Ludendorff, qui est précisément installé aux environs de Munich. Hasard ou préméditation ? En tous cas, ces « émigrés » de la réaction prussienne font le plus grand tort à l'idée du « fédéralisme » qui ne pourrait admettre que l'on use de son indépendance, que l'on se mette à l'abri de son autonomie pour fomenter une révolution de parti, dont il n'a cure. Le fédéralisme bavarois prétend demeurer autochtone.

Une autre compromission s'est insinuée dans ses veines sous forme de la flatterie étrangère. La France entretient une légation à Munich, sans qu'il semble que ses vues et ses desseins soient bien arrêtés au sujet du statut des États allemands. Mais il a suffi que l'on soupçonne le mouvement fédéraliste d'avoir partie liée avec l'ennemi héréditaire pour le faire honnir en chorus. Le fédéralisme bavarois prétend n'être qu'un meilleur serviteur de l'unité allemande. Il n'entend pas plus que l'on soupçonne sa fidélité que sa personnalité.

Ainsi défini par exclusion de ces mélanges qu'il considère comme des impuretés, le fédéralisme reste une doctrine profondément bavaroise.

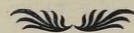
Face à l'impérialisme prussien, la Bavière fait place au nom de tous les particularismes : elle est leur héritier.

Les autres États n'ont jamais eu une indépendance aussi accentuée. Et il suffit de remarquer que la plupart des hommes d'État, qui ont honoré l'Empire, depuis Bismarck jusqu'à Ebert, sont issus de cette région de l'Allemagne moyenne, qui semble aussi remplir le rôle d'intermédiaire politique.

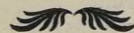
C'est qu'aucun de ces États n'a un blason aussi authentique, une tradition aussi ancienne que la Bavière. Un électeur de Bavière est le chef de la ligue catholique au temps de la Réforme. Max Emmanuel entre dans le sillage de Louis XIV. Max Joseph suit une politique autonome à l'égard de Napoléon.

Et ainsi de tout temps. Ce qui fait que ce pays se croit des titres historiques à la direction de l'Empire, un peu mieux accrédités que ceux de la Prusse, et qu'en tout cas, dans le péril de l'heure, il lui offre une conduite plus sûre et plus saine. Il tire cette conviction de sa conscience de peuple vigoureux et uni, de peuple libre aussi, grandi par l'exercice de l'indépendance, et qui eut toujours assez de confiance en lui-même pour ne pas craindre les relations cordiales avec l'étranger. La Bavière accueillante à l'art français, aux artistes italiens, la Bavière dont tous les monuments civils ont l'air d'être importés d'ailleurs, la Bavière ancienne colonie romaine, reste le tenant en Germanie du romantisme catholique et latin. Mais il ne faut pas le dire, car elle se hâterait d'effacer ces reflets étrangers d'un visage qu'elle veut montrer tout marqué de la sombre rudesse de l'âme teutonienne...

Baron HERVÉ DE GRUBEN.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.



Histoire de celui qui n'a pas peur des morts

L'Ardenne est un pays fertile en personnages qu'un peu de publicité rendrait vite célèbres. Ses habitants sont généralement intelligents et tenaces, et ils arriveraient facilement aux fonctions élevées si l'on s'occupait ici bas de chercher le mérite où il est. Mais il ne faut point espérer que les choses changeront de sitôt.

Les Ardennais sont d'ailleurs modestes, et la peur du ridicule, dont ils voient tant de leurs concitoyens se couvrir, les retient aisément dans leur village. Là chacun d'eux se contente de l'estime qu'il se donne à lui-même et de la discrète admiration dont l'honorent ses voisins.

Tel vivait, au siècle dernier, à Bétaumont-sur-Ourthe, un nommé Bozard, qui était cordonnier de son état. Il est mort depuis plusieurs années, mais une photographie, que j'ai vue de lui, révèle qu'en son vivant il avait une tête de chouette, des jambes naturellement cagneuses, un dos voûté par l'exercice de sa profession, des cheveux verticaux, raides et bruns comme une hure de sanglier.

Pour le reste, Bozard ressemblait aux autres Ardennais : il était bon chrétien, bon époux, bon voisin, d'une ardeur suffisante au travail, d'un caractère paisible et prudent, et jouissait d'une bonne santé. Outre certains talents spéciaux qui étaient héréditaires en sa famille, comme de châtrer les jeunes porcs et de chaponner les poulets, Bozard possédait un art de s'adapter aux circonstances qui l'eût admirablement servi dans des fonctions considérables s'il y était arrivé. Par exemple, dans la politique.

Mais, il n'était que cordonnier, ainsi que nous avons vu, et n'atteignait jamais au delà.

Comme tel, il confectionnait des souliers pour tous les pieds de Bétaumont, sauf pour ceux de la femme du douanier, une sottise qui allait se faire chasser à la ville. Il découpait aussi des cuirs de rasoir et taillait les cheveux à la tondeuse, gratis, pour rendre service.

Mais l'estime particulière qu'il s'était attirée des Bétaumontois, lui venait surtout de ce qu'il veillait leurs morts quand ils étaient sur la planche. C'est la façon d'exprimer, en Ardenne, qu'un défunt est au lit ou au cercueil, en attendant qu'on l'enterre.

Où, ce Bozard, avec sa sale tête de chouette et ses jambes maigres cagneuses, n'avait l'air de rien. Quand il vous parlait, bredouillant si bas, vous l'eussiez pris pour un bonhomme timide et gauche, un socialiste qui accoste un curé. Erreur, c'était un brave. Il aurait fallu le voir, la nuit, auprès des morts, pour s'en convaincre. On dit souvent que les morts sont moins à redouter que les vivants. Mais, nous n'ignorons pas que les trépassés font souvent peur à ceux qui ne le sont pas. Pour Bozard, il veillait les morts aussi simplement qu'il chaussait les vivants.

Je sais bien qu'à Bétaumont, il s'en rencontrait d'autres à ne pas craindre les morts, et que, dès le moment qu'un Bétaumontois venait de passer de vie à trépas, on y faisait les choses comme il sied qu'on les fasse. Les voisins s'amenaient pour le raser, lui laver les pieds, le revêtir d'un costume usé et le mettre au lit sous un drap blanc. Et puis, c'était, tout au long de la journée, la procession des Bétaumontois venant, le chapelet à la main, avec la mine de componction qu'il fallait, jeter de l'eau bénite sur le linceul bosselé.

En plein jour, en effet, quand, à deux pas, dans la pièce voisine, d'autres travaillent et causent, il faudrait être un sot pour redouter un cadavre. Vint-il à bouger ou à parler sous son drap, on ne serait tout de même pas seul pour payer le coup, et la porte n'est pas loin. Mais, la nuit, c'est une autre affaire ! Alors, les morts deviennent effrayants, dans ce silence obstiné qu'ils gardent, avec leur nez qui s'allonge et le relief des mains jointes sous le linceul. Nous avons d'ailleurs le témoignage de ceux qui voient des revenants ou entendent du bruit dans les cimetières : c'est toujours la nuit que ces aventures leur arrivent.

La nuit est le temps du risque, et partant du vrai courage. C'était le temps de Bozard.

Il arrivait dans la soirée, quand les autres Bétaumontois s'étaient retirés. Il venait veiller. Seul. Toute la nuit.

Dans les premiers temps qu'il accomplissait ce ministère de mis-

ricorde, on voulait parfois lui donner un voisin complaisant pour compagnon de veille.

— Non, disait-il fermement. Je n'ai besoin de personne. Le voisin est las de sa journée. Il doit, demain, retourner à son travail. Moi, j'ai l'habitude.

Ce disant, ayant tiré son chapelet de sa poche, il souhaitait le bonsoir aux vivants et allait s'enfermer avec le mort. Et les trois nuits de suite que le cadavre restait sur la planche, Bozard revenait veiller.

Vous pensez bien qu'il s'y retrouvait un peu et qu'à l'instar des meilleurs d'entre nous, il savait concilier son altruïsme avec son intérêt.

C'est aux noces et aux enterrements qu'en Ardenne on mange le mieux, et il est naturel que les jours qui précèdent immédiatement ces solennités participent un peu de leur abondance. Donc, on dépensait le jambon fumé, et on disait à Bozard :

— Arrivez assez tôt pour souper avec nous.

Bozard n'arrivait pas trop tard, et, ayant pris soin de ne pas goûter dans l'après-midi, se trouvait d'autant mieux à même de faire honneur au jambon. On cuisait les tartes aux pommes, et le veilleur était prié d'en reporter une à la femme ; à quoi, il consentait aussitôt. Et quand, le matin, il s'en retournait, il lui arrivait de prendre congé en ces termes :

— Ah ! Félicité, c'est un bien brave homme que vous avez perdu !

— Tenez, Bozard, buvez cette tasse de bon café pour vous ranimer, disait Félicité, et mettez cette demi-livre de sucre dans votre poche, pour vos enfants.

Et, ainsi de suite, car les gens occupés de leur tristesse ne le sont pas de leur avarice, tant il est vrai que l'homme a trop peu de disponibilités vitales pour en faire également profiter deux passions à la fois. Ce n'est donc pas étonnant que Bozard, qui se laissait faire, s'en retournât parfois comblé.

Ce qui l'était plus, c'est qu'il ne parût jamais fatigué de sa veille. A peine rentré chez lui, il écartait les rideaux de sa fenêtre, comme à son ordinaire, et les passants pouvaient le voir, le dos voûté, tirant le ligneul, poussant l'alène, piquant les tiges, battant les semelles comme si de rien n'avait été. Cette endurance était étonnante. Je veux dire qu'elle eût étonné les Bétaumontois si les Ardennais fussent gens à montrer jamais de l'étonnement.

Ils l'expliquaient.

— Si, comme moi, ricanaient le facteur, Bozard devait courir toute la journée, il ne veillerait pas deux nuits de suite. Ces cordonniers ne se fatiguent pas ; c'est comme les riches ; ils sont toujours assis !

— Bozard n'est pas gros, remarquait l'instituteur. Et je dis souvent que les maigres sont les plus endurants.

— C'est peut-être une grâce qui lui est faite à cause de sa charité, disait la servante de Monsieur le Curé, que son séjour dans les presbytères avait inclinée aux interprétations lieuveillantes.

Ce renom d'endurance et de charité, Bozard l'eût sans doute gardé toujours, si un petit événement n'était venu le réduire, un matin de décembre 1897.

Cela se passa chez Calbert, où la grande Marie perdit à cette époque son mari Ludovic. Bozard le veillait, comme il les veillait tous.

Mais, voici qu'il fait déjà jour et le veilleur ne se montre pas. La grande Marie va voir à la chambre funèbre. Mais, la porte d'abord résiste, comme si, derrière, un paquet la maintenait.

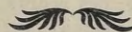
— Ce pauvre Bozard, est-il tombé de fatigue, et dort-il contre la porte ? soupire Marie. Allons, levez-vous, Bozard !...

Le cordonnier se lève, en effet. Il est en retard. Le sommeil est si profond, les matins d'hiver ! Et, par la porte entrouverte qui cède peu à peu, Bozard apparaît, assis sur le lit défait, les cheveux plus verticaux, le dos plus voûté que jamais, attachant ses bretelles récalcitrantes... Et c'était Ludovic, dont le cadavre calait la porte...

On ne lui en voulut pas dans Bétaumont. On savait bien qu'il n'était pas une bête, et cet événement accrut encore sa réputation d'habileté.

Sauf la femme du douanier, et aussi, dès ce jour, la grande Marie, les Bétaumontois continuèrent à avoir recours à lui pour leurs souliers, leurs jeunes porcs et leurs poulets ; mais plus, toutefois, pour veiller leurs morts.

OMER ENGLEBERT.



Le problème flamand

Sur la voie de la solution

Nous expliquions ici, il y a huit jours, comment nos propres constatations, contrôlées par les constatations de Flamands notoires et avisés, nous avaient contraint de reconnaître les rapports très étroits de l'économie belge et du malaise dont les Flamands se plaignent.

Les populations septentrionales de notre pays, écrivions-nous, trouvent dans l'industrie textile leur principal moyen d'enrichissement. Payant à l'étranger quatre tributs tandis que la Wallonie n'en paie que deux, elles doivent trimer davantage pour obtenir les mêmes profits, car elles prospèrent moins en fournissant un effort égal. Cette infériorité économique entraîne aussitôt, par sa nature propre et en dépit de nos intentions ou de nos désirs, une infériorité politique et une infériorité culturelle.

Si notre diagnostic était exact, il importerait de tout tenter pour que les deux éléments dont notre peuple se compose, retrouvent au plus tôt des chances équivalentes de conquérir la richesse.

Ils pourraient alors, et d'un pareil élan, méditer, gravir les hauts sommets et rayonner de là avec les plus beaux de leurs feux.

Les Flamands éprouvant à nouveau les magnifiques fiertés de leurs pères, les Flamands ayant recouvré le goût, les loisirs et les forces d'une noble fécondité, les Wallons ne seraient plus distraits, importunés, énervés ou chagrinés par leurs plaintes.

La concorde et la mutuelle estime chasseraient sans effort les chicanes et l'irritation d'à présent.

Ayant prouvé par de nouvelles œuvres leur originalité, les Flandres recommenceraient de séduire, comme aux siècles de leur gloire, et d'inspirer la Wallonie.

De quelque sang que nous sortions, quelque langue que nous parlions, nous jugerions absurde et dommageable de nous en tenir à une sorte de juxtaposition par les forces mécaniques de l'État ou par les forces, à peine plus estimables, de l'habitude. Belges du Nord et du Sud, d'Anvers, de Gand ou de Bruges, de Liège, du Namurois, de la Carolorégie ou du Tournaisis, nous mettrions en intime contact toutes nos élites ; nous conjuguions toutes nos puissances ; et dans l'Occident attentif et déferent, nous referions une civilisation qui se définirait par d'autres traits que les civilisations française, hollandaise, allemande, anglaise, italienne ou espagnole. Nous ajouterions à la dignité propre de chacun de nous, au prestige politique, au rayonnement moral de notre nation, et au patrimoine de la meilleure humanité.

Dans ces conditions, sur lesquelles de nos compatriotes, la fransquillonite, la néerlandomanie ou la germanophilie pourraient-elles encore avoir prise ?

* * *

Hélas ! ce diagnostic, dont nous avons ici fourni les termes essentiels, n'a point servi à la méditation.

Des intellectuels, des esthètes et des moralistes ont vraisemblablement ressenti les premiers, et le plus fort, la souffrance des Flandres de ne pas obtenir dans la communauté belge une place, un rôle, des égards proportionnés à leurs aptitudes foncières et aux services qu'elles ont rendus.

Mais le genre de vie, les préoccupations préférées et les buts mêmes de ces gens-là les éloignaient de considérer attentivement les modes de notre travail industriel. Il ne faut donc pas que nous nous étonnions s'ils n'ont pas vu que les principales causes du mal qu'ils voulaient guérir se trouvent là.

Les uns ont expliqué le problème flamand par des antagonismes de race. Or, la Belgique est un des lieux du monde où les sanges les plus hétérogènes se sont le plus fréquemment et le plus profondément mêlés : les Romains et les Gaulois par le Sud, les Germains par l'Est, les Frisons par le Nord, les Normands, les Espagnols et les Italiens par le littoral, Bruges et Anvers. Les Ardennes seules, grâce à la pauvreté de leur sol, à la Forêt Charbonnière et aux massifs montagneux de l'Eiffel, ont pu conserver quelque temps les principaux traits de leur type primitif. Mais les Flandres ? Ouvertes de tous côtés, prodigieusement actives, turbulentes et migratoires, et pour toutes ces raisons, très réceptives, elles seraient bien embarrassées d'établir l'authentique filiation vis-à-vis d'elles du plus grand nombre de leurs fils. Qu'elles n'en gémissent pas ! Les peuples d'une ancienne autochtonie courent le grand risque de ne posséder que des qualités unilatérales. Par contre, ceux qui eurent des géniteurs fort différents ont les meilleures chances d'hériter des dons les plus divers. Ni la science, ni la sagesse donc n'autorisent des Belges à établir sur des données ethniques leurs concepts nationalitaires.

D'autres, parmi ces intellectuels, ces esthètes et ces moralistes dont nous examinerons ici les efforts — et même les erreurs — avec une cordiale sympathie, ont cru que le malaise flamand était un résultat de l'hégémonie de la langue française. Et c'est par des réformes linguistiques qu'ils ont pensé le guérir. Importerait-il de commencer par cela ? Ne valait-il pas mieux rendre d'abord aux populations une facile prospérité, des loisirs, l'égalité économique ?

Devenus plus riches en s'épuisant moins, les Flamands auraient en même temps retrouvé les moyens et le goût de bien connaître leur langue, et de s'en servir pour exprimer les plus beaux de leurs rêves ou pour proclamer les meilleurs titres de leur gloire.

Mais s'ils restent astreints à trop de corvées abrutissantes, s'ils doivent continuer de porter leurs esprits et leurs cœurs dans des corps que des fatigues outrées appesantissent ou brisent, comment ces infortunés pourront-ils être longtemps sensibles aux chants nuancés de leur dialecte et aux plus belles des œuvres dont se sont enorgueillis leurs pères ?

On a résolu de remédier au mal sans en supprimer les principales causes, sans même faire une enquête de ce côté. Si les réformes linguistiques qui sont en cours provoquent bientôt les réformes économiques qui permettront aux Flandres de conserver pour elles-mêmes les quatre tributs que l'Étranger prélève à présent, nul ne s'en réjouira plus que nous. Et si ces réformes échouaient, si on se rendait compte en ce moment que les réformes économiques doivent être achevées d'abord, au lieu de perdre du temps, on en gagnerait peut-être beaucoup.

* * *

On s'en doute, les erreurs de ces intellectuels, de ces esthètes et de ces moralistes ne sont que peccadilles si on les compare avec les fautes des politiciens.

Ceux-ci ont mêlé au problème flamand des revendications sociales et confessionnelles. Ils ont prétendu voir là la lutte d'une classe contre une autre classe et la rivalité du cléricisme avec les idéologies quatre-vingt-neuviennes. Nous ne nous arrêterons pas à ces sottises. Le gouvernement, lui, en a fait

grand cas, si grand cas qu'il a craint jusqu'ici de passer à travers.

* * *

Myopie des particuliers, malfaisance du parlementarisme, lâcheté de l'État, il n'en fallait assurément pas davantage pour que l'on crût au danger des revendications flamandes pour l'unité belge.

Il y aurait beaucoup à écrire sur ce sujet.

Bornons-nous cette fois à tirer quelques conclusions de nos prémisses.

Les Flandres sont profondément atteintes dans leur prospérité, dans leurs libertés, dans leur dignité et dans leur fécondité culturelle, par les mauvaises conditions de leur travail industriel.

Elles doivent payer à l'Étranger un tribut pour l'achat de leurs matières premières (laine et coton). Elles doivent en payer un autre pour le transport de ces matières premières jusqu'aux installations maritimes d'Anvers ou de Gand. Elles doivent en payer un troisième pour la réexpédition de leurs fabricats. Elles doivent en payer un quatrième pour la vente de ces mêmes fabricats sur les marchés extérieurs.

Les Flamands n'échapperont à ces ruineuses taxes qu'en s'approvisionnant elles-mêmes dans notre Empire Africain, en équipant pour leur compte des flottes océaniques et en établissant beaucoup de leurs fils dans des comptoirs lointains.

Elles ne réussiront dans aucune de ces entreprises si elles prétendent ne se servir que de leurs propres forces.

Une appropriation rapide de notre colonie n'est possible que si les ressources financières, politiques, militaires et religieuses de toute la Belgique s'y emploient.

Nos populations septentrionales ne feront puissamment flotter leur pavillon sur les mers que si la Wallonie intervient pour beaucoup dans le fret de leurs bateaux et si les ports d'Anvers et de Gand sont enfin délivrés des entraves hollandaises. Au-dessus de la coopération économique entre le Nord et le Sud de notre pays, il y a un effort immense de diplomatie qu'il importe de mener à bon terme : il faut régler à notre avantage les questions scaldéennes et les questions mosanes. Cela suppose à notre tête un État vigilant, fier, habile, qui sache se servir de tous nos atouts vis-à-vis du gouvernement de La Haye.

Dans l'actuelle concurrence des peuples, il est vain d'essayer avec de faibles forces l'établissement de comptoirs sur les marchés lointains. D'autre part, la présente infortune des Flandres ne peut souffrir de délai.

En deux, trois, cinq ans, en dix ans tout au plus, les tisserands de nos provinces septentrionales doivent posséder tous les moyens de revendre, sans intermédiaires étrangers, ceux de leurs fabricats que notre pays n'absorbe pas.

Cela suppose :

Une syndicalisation d'industries diverses, afin de diminuer pour chacune les risques ;

Une intervention régulière de consortiums bancaires, afin de permettre les longs crédits ;

Un concours actif d'agents consulaires, afin de renseigner nos producteurs et de négocier, à leur profit, avec les autres États ;

Une préoccupation constante de notre gouvernement pour les problèmes techniques, afin d'orienter sans relâche nos compatriotes sur les meilleures chances de succès, et afin d'adapter excellemment à nos intérêts notre politique internationale ;

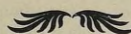
Une organisation de nos armes, sur mer et sur terre, afin

d'ajouter des arguments à ceux que nos diplomates feraient vainement valoir.

Bref, les véritables solutions du problème flamand dépendent de notre promptitude et de notre constance à restaurer et à améliorer sans cesse la coopération des énergies nationales. En ressources techniques, elles ont besoin de réformes gouvernementales, diplomatiques et militaires. Elles avorteraient par le régionalisme. C'est de toute la Belgique qu'elles sont solidaires.

NORBERT WALLEZ,

Prof. à l'Ecole Sup. Commerciale et Consulaire de Mons.



Réponse au R. P. Fallon

Le R. P. Fallon a cru bon de porter devant la Société d'économie sociale de Bruxelles la controverse que j'ai eue avec le *Bien public*, de Gand, sur l'improductivité par eux-mêmes des instruments de travail et de faire redire sa conférence aux lecteurs de la *Revue catholique des Idées et des Faits*. Il a donné à son discours l'allure d'une espèce de réquisitoire prononcé par un Procureur de la conservation sociale contre un coupable dont il instruit la cause. *Sub judice lis est*. Me voilà déferé au tribunal.

Je ne puis défendre ma cause devant l'illustre auditoire qui a entendu l'acte d'accusation ; mais il est possible et, d'autre part, il est tout naturel que je me justifie devant les lecteurs de la *Revue*. Je ne doute nullement, en effet, de l'esprit d'équité qui préside à sa direction.

1° On m'impute de solliciter quelques extraits des textes de S. Thomas et de Léon XIII. L'accusation est d'autant plus surprenante que, pour S. Thomas, j'ai eu soin, chaque fois que je l'ai cité, de donner en note le texte latin lui-même et que, pour Léon XIII, j'ai employé les termes de la traduction française officielle de l'encyclique *Rerum Novarum*. Si j'ai erré dans les conclusions que j'en ai tirées, pourquoi, au lieu d'écartier l'autorité de ces documents par des fins de non-recevoir, ne me prouve-t-on pas que j'ai mal raisonné ?

2° J'ai intitulé *La morale catholique et les questions d'aujourd'hui* un petit travail où je tâche de tirer de cette morale ce que la justice commande et ce qu'elle ne condamne point dans les relations entre le capital et le travail. Ce faisant, je cherchais simplement à indiquer, dans le titre, le contenu de l'ouvrage. On m'accuse, pour ce motif, de prétendre *canoniser* les conclusions auxquelles j'arrive.

Est-ce que cela est sérieux ? A ce compte, tous ceux qui font le même effort, et actuellement il y en a des centaines, mériteraient le même reproche. Il faudrait l'étendre à tous les auteurs de théologie morale. N'y échapperait pas même la Société internationale d'études sociales qui, chaque année, se réunit sous le haut patronage de S. É. le Cardinal Mercier et qui, elle aussi, cherche les solutions que donne la morale catholique aux problèmes sociaux contemporains. Non, révérend Père, mes conclusions valent ce que valent les preuves sur lesquelles je les appuie. Discutez-les ; c'est votre droit. Mais, ne me prêtez pas la sottise prétention de parler *ex cathedra* ni en vertu d'une autorité que, jamais ni nulle part, dans aucun de mes écrits, je n'ai songé à m'attribuer. Ce sont là des modes de polémique qui ne sont pas dignes de vous.

3° Pourquoi diluer avec une complaisance morose, au sujet des catégories de la causalité, une erreur d'appellation qui m'a échappé et que j'avoue volontiers ? Peu s'en faut qu'on ne me suppose la prétention de corriger la philosophie scolastique, alors que cette erreur n'entraîne aucune conséquence dans notre controverse ? Nulle part, en effet, je n'ai manqué de signaler et de maintenir exactement ce qui distingue la cause instrumentale de la principale. Or, cela seul importait dans la question débattue.

4° Pourquoi enfin me supposer une confusion entre la cause instrumentale et la condition *sine qua non*, comme si l'improductivité par elle-même de cette cause en faisait logiquement une condition de cette espèce ? N'ai-je pas explicitement dit, à la suite de S. Thomas, que, grâce à des dispositions particulières sans lesquelles elle ne pourrait pas même être employée comme instrument, cette cause concourrait dispositivement à l'effet ? Or, c'est là précisément ce qui la différencie de

la condition *sine qua non*. L'air respirable est une condition de cette espèce pour que le travailleur puisse mettre en œuvre l'outil dont il se sert. L'outil lui-même est cause instrumentale.

5° Je ne retrouve pas dans le texte du révérend Père un point important signalé par la *Libre Belgique* et qu'il est nécessaire de relever. On traitait de l'improductivité par eux-mêmes des instruments de travail la conséquence que le capital qui les représente n'a droit à aucune rétribution.

Cela n'est pas exact. Ce qui s'ensuit, c'est que la rémunération ne pourrait se justifier par le titre de la productivité par eux-mêmes de ces instruments ; mais cela ne veut pas dire qu'il ne puisse y avoir des titres extrinsèques ou accidentels qui la légitiment. Je l'ai dit explicitement dans ma brochure, et dans la page 37. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait point en réalité. Dans l'industrie moderne, il y a, toujours et tout au moins, le risque à courir par la partie du capital qui fournit la machinerie.

Il fallait d'abord éclairer ces aspects secondaires de la controverse. Venons-en maintenant au cœur de la question.

Quelle est-elle ? Dès le commencement, elle fut très exactement précisée et délimitée. Voici en effet ce qui fut textuellement déterminé dès que la discussion fut engagée. Je cite :

« Fixons d'abord les limites du débat. Il y a deux choses qui ne sont pas contestées : 1° les instruments de travail ont en eux-mêmes une valeur proportionnée à leur perfection au point de vue économique ; 2° le travail qui s'en sert, fait œuvre sage et prudente en prenant sur les produits de quoi amortir cette valeur à mesure que l'usage la consomme. Ce qui est en question, le voici : la nouvelle valeur produite par le travail doit-elle être attribuée aux instruments au moins en partie ?

» Vous dites oui ; je dis non » (1).

Il s'agit donc de savoir si, par eux-mêmes, les instruments ont une productivité telle qu'au moins une partie de la valeur résultant du travail qui les emploie, doit leur être attribuée.

Le R. Père fait une brillante énumération exemplative des forces physiques et chimiques contenues dans les instruments de travail. D'autre part, il ramasse, isolées de leur contexte, les expressions *inertie*, *passivité* ou synonymes qu'il a glanées dans ce que j'ai écrit. De ce contraste où l'érudition et l'imagination ont plus de part que le raisonnement, il conclut que les instruments de travail, non seulement ne sont pas inertes, mais dans un perpétuel mouvement.

Ici de nouveau mon contradictoire se trompe en m'attribuant une erreur que je n'ai pas commise. L'inertie que j'ai attribuée aux instruments de travail n'est nullement celle qu'on me suppose. Au contraire, sans en avoir décrit le détail comme le fait avec une belle élégance littéraire mon savant contradictoire, j'ai reconnu ces forces chimiques et physiques lorsque, à la suite de S. Thomas, j'ai dit que la cause instrumentale concourt dispositivement à l'effet, lorsque j'ai écrit qu'elles étaient la raison pour laquelle elles pouvaient servir d'instruments au travail, lorsque, concrétisant les choses dans des exemples, j'ai appelé qu'on agençait autrement un métier à tisser qu'un haut fourneau, qu'on employait du fer et non du caoutchouc pour faire un ma teaupilon.

C'est pourquoi toute cette sémillante partie de la conférence du R. Père tombe à faux ; il y combat un opposant purement imaginaire.

L'inertie que, d'un bout à l'autre de la controverse, j'ai affirmée, c'est l'incapacité, malgré les forces physiques et chimiques qu'ils recèlent, des instruments de travail de produire *par eux-mêmes* une nouvelle valeur. Examinons le ciseau du sculpteur : c'est une petite tige d'acier se terminant en pointe. Qui l'a taillée de cette façon ? Le travail seul. Pourquoi a-t-on pris une tige de ce métal plutôt qu'une tige de bois ? A cause de la dureté et de la cohésion interne de l'acier. C'est cette dureté et cette cohésion, force physique qui permet au ciseau de concourir dispositivement et, rien que dispositivement, à l'effet voulu par le sculpteur ; en d'autres termes, c'est cette force physique qui lui permet de devenir cause instrumentale entre les mains du sculpteur, cause principale. Donc, tout ce que le ciseau apporte de lui-même comme contribution à l'œuvre finale, c'est la dureté et la cohésion de la matière dont il est composé, ce n'est pas en effet avec son doigt que le sculpteur pourrait creuser le marbre. De plus et principalement, si la tige est abandonnée à elle-même, c'est-à-dire, si le travail ne la met pas en œuvre, jamais, la disposition à être employée comme instrument qui consiste dans la force physique de dureté et de cohésion ne pourra concourir à la production d'une nouvelle valeur. Donc relativement à la

production d'une nouvelle valeur, l'instrument est *par lui-même* inerte et impuissant, c'est-à-dire improductif.

C'est pourquoi, dans son traité sur la cause instrumentale le Père Hugon écrit : « La vertu instrumentale n'est en aucune façon la propriété de l'instrument. Elle n'a point d'être stable et complet : autrement elle ferait, de son sujet, une cause principale ; elle est toute transitoire, précaire, ne vit que d'une existence d'emprunt » (1).

L'on pourrait faire, au sujet des instruments les plus perfectionnés que le R. Père fait jouer devant l'imagination, l'analyse qui vient d'être décrite du ciseau du sculpteur. La même conclusion s'imposerait ; cela tient à la nature même des choses.

L'exemple du violon que prouve-t-il ? Que l'instrument, comme instrument, permet à la cause principale de produire des effets plus ou moins parfaits selon que ses propriétés purement dispositives et, par elles-mêmes, incapables de contribuer à l'effet, sont mieux proportionnées à cet effet. Mais il ne prouve point que le violon par lui-même peut produire le moindre son musical. C'est pourquoi l'artiste ne tend pas ses cordes sur une bûche de bois, mais sur une caisse de résonance. Cette caisse, c'est le travail seul qui, tablant sur les propriétés physiques du bois et de l'air, l'a ajusté. Ces propriétés sont par elles-mêmes incapables de se combiner de cette façon ; et, même ainsi combinées, ne pourraient jamais, sans le travail du violoniste, tirer d'elles-mêmes et produire par elles-mêmes le plus simple motif de musique.

Dès lors, si la cause instrumentale ne peut être agencée que par le travail ; si elle ne contient que des propriétés physiques ou chimiques incapables par elles-mêmes de produire quoi que ce soit de l'effet voulu par la cause principale ; si même ainsi agencée par le travail, elle ne pourrait jamais, sans lui, être mise en œuvre en vue de la production d'une nouvelle valeur, à qui faut-il attribuer l'action d'où résulte la nouvelle valeur, et cette nouvelle valeur elle-même ? La raison répond que cela revient totalement à la cause principale qui, dans le cas présent, est le travail.

Ainsi, c'est dans le texte même où il décrit le concours apporté à la production de l'effet de la cause instrumentale que S. Thomas conclut que l'effet doit être attribué à la cause principale et non à la cause instrumentale. Et il confirme sa conclusion par un exemple : l'édification doit s'attribuer à l'édificateur et non aux instruments, j'ai cité ce texte à la page 19 de ma brochure. Pourquoi le R. Père a-t-il toujours écarté la force probante de ces paroles, sans la discuter jamais ?

Si, du fait que la cause instrumentale contient des forces physiques et chimiques, l'on pouvait déduire qu'elle est productive par elle-même, il faudrait conclure que telles sont aussi les matières premières qui, à leur tour, recèlent de ces forces. Le R. Père Fallon accepte a-t-il cette conséquence ?

Il est étrange qu'il continue de mettre sur le même pied, au point de vue de la production par eux-mêmes de nouvelles valeurs, les êtres du règne végétal et animal et les forces inanimées de la mécanique, alors que, de toute évidence et à ce point de vue, chez les premiers, il y a un principe vital qui leur permet de produire par eux-mêmes et sans aucune motion venant du dehors, tandis que les dernières n'ont par elles-mêmes qu'une disposition qui leur permet d'être mises en œuvre par un agent externe et sans lequel, même cette disposition est incapable de rien produire de nouveau.

Dans le texte de S. Thomas que le R. Père Fallon invoque contre ma thèse et qui est cité à la page 9, 1^{re} colonne, de la *Revue* du 15 déc. 1922, il n'y a rien qui l'infirmes, bien au contraire. En effet, des paroles du saint Docteur, il résulte que ce n'est pas la cause principale qui donne à l'instrument la disposition qui lui permet de servir au travail ; mais que c'est lui et lui seul qui l'applique ; c'est-à-dire la fait sortir de l'impuissance où elle est de s'appliquer elle-même et, par conséquent, de produire, par elle-même, une nouvelle valeur.

Quant à l'autorité du P. de Régnon auquel le R. Père Fallon fait appel (même page 9), la conclusion qu'il déduit du texte cité n'y est pas contenue. En effet, mon honoré contradictoire dit : « Si l'instrument a besoin d'une motion, d'une détermination, d'une application de la cause principale, c'est en tant que susceptible d'être utilisé pour ceci ou pour cela ».

— Pardon, R. Père, ce n'est pas seulement en tant que susceptible d'être utilisé pour ceci ou pour cela, mais aussi en tant que susceptible d'être utilisé purement et simplement. Ainsi, le tranchant de la hache,

(1) *Controverse sur la productivité du capital*, p. 16.

(1) HUGON, *La causalité instrumentale en théologie*, p. 11. (Paris, Téqui, 1907.)

SALLE DE L'UNION COLONIALE, RUE DE STASSART, 34, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

sous le Haut Patronage de S. E. LE CARDINAL MERCIER

Les Conférences suivantes seront données par :

M. LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française, Président
de la Commission des Réparations.
Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

M. VENIZELOS, ancien Président du Conseil hellénique.
M. P. DE NOLHAC, de l'Académie Française.
M. PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

SECRETARIAT : 38, BOULEVARD BOTANIQUE

Pour les cartes s'adresser à la Maison LAUWERYNS, Treurenberg, 36, Bruxelles.

Banque Belgo-Luxembourgeoise, S^{té} A.

SIÈGE SOCIAL : 3, Boulevard Anspach (Place de Brouckère), à BRUXELLES

CAPITAL 10.000.000 DE FRANCS

SUCCURSALES : Bruxelles, Luxembourg. — AGENCES : Stavelot, Esch s/Alzette, Ettelbrück, Grevenmacher. —

BUREAUX AUXILIAIRES : Eupen, Malmédy, Trois-Ponts, Vielsalm.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

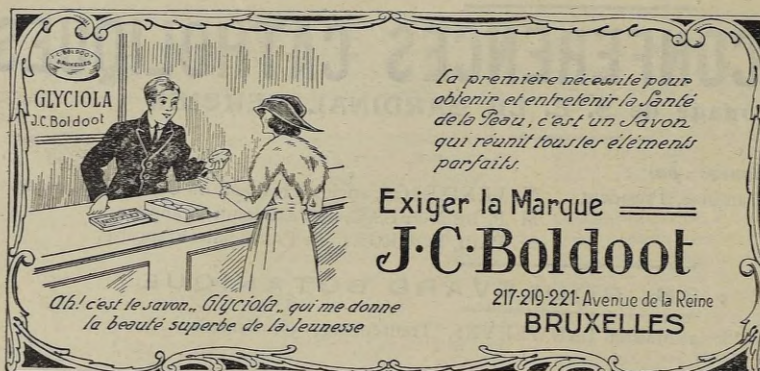
« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



GLYCIOLA
J.C. Boldoot

*La première nécessité pour
obtenir et entretenir la santé
de la peau, c'est un savon
qui réunit tous les éléments
parfaits.*

Exiger la Marque
J.C. Boldoot

*Où! c'est le savon „Glyciola“ qui me donne
la beauté superbe de la Jeunesse*

217-219-221 Avenue de la Reine
BRUXELLES



LIVRES, JOURNAUX
REVUES ET PÉRIODIQUES ANGLAIS
LIVRES EN LOCATION

W. H. SMITH & SON
ENGLISH BOOK SHOP
78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
TÉL. 6283

DÉPÔT CENTRAL EN BELGIQUE DE
TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES

SERVICE D'ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS
INSERTION D'ANNONCES

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants
COUPE IRREPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉS

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

CH^S SACRÉ & C^{IE}

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE
TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES
TÉLÉPH. 285.54

COMpte CHÈQUES POSTAUX 4121

Ordres de Bourse — Renseignements financiers —
Encaissement de coupons — Change
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication
LA REVUE DE LA SEMAINE
Abonnement : 10 francs l'an

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse
mis en regard des cours pratiqués huit jours
auparavant, etc.

ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE

et, quoi que vous en disiez, se servir de la hache pour un effet quelconque, c'est mettre en œuvre un instrument qui, de lui-même, est inerte quant à la production de cet effet.

Au surplus, le R. Père Fallon a été mal avisé en recourant au témoignage et à l'autorité du P. de Régnon. Dans l'édition que j'ai sous les yeux du livre du savant métaphysicien (1), le texte cité par le conférencier de Bruxelles se trouve à la page 469. S'il avait été un peu plus loin, il aurait trouvé aux pages 481 et 487 la confirmation de ma thèse et la condamnation de la sienne. En effet, à la page 481, tout en haut, examinant un cas assez singulier, le P. de Régnon, pour appuyer la solution qu'il lui donne, invoque, comme un principe général qu'on ne met pas en doute : *la cause principale est celle à laquelle on attribue l'effet.*

A la page 487, il s'exprime ainsi : « la fin est à la fois le principe et le terme de l'action : d'où résulte qu'il n'y a aucune proportion nécessaire entre l'instrument et son effet, que l'instrument ne contient pas la raison de l'effet ; enfin, qu'on ne peut pas attribuer l'action à sa cause instrumentale ». Et l'auteur fait suivre ces paroles du texte de S. Thomas que j'ai moi-même cité et à côté duquel le R. P. Fallon a toujours passé : « à l'agent principal ; tel l'édifice qui s'attribue à l'édificateur et non aux instruments » (2).

Le P. de Régnon invoque aussi l'autorité de Suarez. Le célèbre Jésuite espagnol, examinant les différentes définitions que l'on donne de la cause principale, présente la première comme suit : « La cause principale, dit-on ordinairement, est celle à laquelle on attribue l'action purement et simplement » (3).

Or, comment juge-t-il cette définition ? Il la trouve exacte et lui reproche seulement de ne pas dire pourquoi il en va ainsi, alors que, à l'apparence, c'est en cela que consiste le caractère propre de la cause instrumentale (4).

A l'occasion et à la suite de la présente controverse, le R. Père Fallon pousse, sans le nommer, une pointe contre l'actionnariat du travail. Cette réforme que j'ai préconisée dans mes deux brochures sur *La Morale catholique*, etc., postule, non point la participation pure et simple aux bénéfices, ce qui entraînerait l'obligation de participer aux pertes éventuelles et transformerait le contrat de salaire en contrat de société, mais une certaine participation au profit net sous la forme d'actions de travail.

Or, le R. Père trouve une impossibilité morale à toute participation aux bénéfices.

En effet, il écrit : « Qui pourrait espérer que les divers détenteurs des apports : chef d'entreprise, directeur, ingénieurs, techniciens, contre-maîtres, ouvriers de vingt catégories, propriétaires de l'argent, des machines, des matières premières, des bâtiments, etc. pourraient tomber d'accord sur l'estimation de la part d'efficacité productrice de leur intervention et sur la part qui, en conséquence, devrait revenir à chacun des co-auteurs du produit ? »

Cependant l'actionnariat du travail, sous des modalités accidentellement différentes, a aujourd'hui de larges et importantes applications ; j'en ai donné des exemples concluants dans la brochure que le R. P. a lue et cite. Les résultats obtenus sont : une production plus abondante, la cessation des grèves et la paix entre le capital et le travail. En France, une loi lui a donné sa consécration juridique.

Au surplus, la raison que donne le R. Père ne tient pas quand il s'agit de distribuer équitablement une partie du profit entre les auteurs du travail directif et exécutif. Il suffit de donner à chacun une part proportionnelle à son salaire ou à ses honoraires. Ceux-ci, en effet, sont déterminés *ex aequo et bono* par la mesure de collaboration de chacun au produit.

Dans une note placée vers la fin de sa conférence, le R. Père Fallon traite de pure fantaisie le projet de statuts de l'actionnariat d'après

lequel, après avoir payé le salaire vital minimum au travail, l'on prendrait sur le bénéfice net de quoi donner au capital l'intérêt courant, par exemple 6 %, et l'on diviserait le reste en deux parties égales, l'une à attribuer au capital et l'autre aux titulaires du travail directif et exécutif, en proportion de la rémunération annuelle de chacun.

Il demande le pourquoi de cette division en deux parties égales.

Je lui ferai d'abord remarquer que feu Monsieur Corbiau, professeur à l'Université de Louvain, a été le premier à la proposer. Ensuite et surtout, il sait que, dans ma seconde brochure sur *La morale catholique*, etc., je me suis moi-même posé la question et que j'y ai répondu longuement et à fond. Pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue*, je me permets d'y renvoyer le lecteur en lui laissant le soin d'apprécier le mode de polémique qui consiste à combattre l'opposant en citant une objection que lui-même formule et qu'il résout et en ne soufflant mot de sa réponse.

Le régime qui a les préférences du R. P. Fallon, parce que, pour lui, plus simple, plus net, plus favorable à la paix entre les collaborateurs de l'entreprise, est celui dans lequel « quelques-uns se chargent des apports en capitaux, de l'orientation générale et des risques, et engagent d'autre part le personnel contre des traitements ou des salaires dont le taux s'établit indépendamment du produit de l'affaire considérée ».

C'est cela, *quæta non movere*. Mon honorable contradicteur ne semble guère disposé à seconder un mouvement qui, comme il le disait lui-même, « semble se dessiner vers une transformation radicale des rapports entre le capital et le travail ». L'aspiration si intense aujourd'hui du monde travailleur à un régime quelconque de co-gestion des entreprises, ne peut être, pour le R. Père Fallon, digne de prise en considération. Si, en effet, le travail engagé n'a rien à voir au résultat de l'entreprise, comment pourrait-il jamais avoir un droit même de regard, comment pourrait-il prétendre à examiner, à critiquer le résultat ou même à en demander la justification ?

De plus, si la rémunération du travail est indépendante du produit de l'affaire, il s'ensuit que, même une grande prospérité de l'entreprise n'est pas un élément qui, au-dessus du salaire vital minimum, est un des facteurs du salaire juste ; que, par conséquent, le travail peut enrichir indéfiniment le capital sans que les travailleurs aient à s'en ressentir.

Je laisse volontiers au R. Père Fallon sa théorie sur le salaire et ses préférences au sujet des rapports entre le capital et le travail.

Quand une réforme est conforme à la morale catholique qui ici coïncide avec le droit naturel et répond à une aspiration si étendue et si profonde qu'elle tourmente les masses et tient en suspens les esprits des penseurs, il me semble qu'il faut bien y réfléchir avant de se mettre en travers. Il y a une bonne trentaine d'années, deux confrères de mon savant contradicteur, les RR. PP. Caudron et Forbes, s'engageaient avec autant de bonne foi que de vigueur contre les réformes de ce genre qui sont aujourd'hui des faits acquis et le prenaient de plus haut encore que le R. Père Fallon avec les démocrates chrétiens qui les préconisaient. Il pourrait arriver que si le bon Dieu lui prête vie, ce qu'il a début de cette année je lui souhaite de tout cœur, il constate un jour que ce qu'il traite aujourd'hui d'impossibilité et de fantaisie, entre tout doucement dans la réalité des choses.

Qu'il y ait un mouvement intense et étendu dans le sens d'une co-gestion, que l'actionnariat du travail réalise pleinement, le R. P. ne songe pas à le nier.

Quant à ce que dit la morale catholique ou le droit naturel, je me contenterai de rapporter ici ce qu'en a pensé l'Union internationale d'études sociales de Malines qui, dans sa session de 1921, a admis à l'unanimité des membres présents (1) les résolutions suivantes :

« Le salaire vital comprenant la subsistance du travailleur et de sa famille, l'assurance contre les risques d'accident, de maladie, de vieil-

(1) 2^e édition, Paris, Victor Retaux, rue Bonaparte, 82 ; 1906.

(2) « Actio proprie non attribuitur instrumento, sed principali agenti, sicut edificatio aedificatori, non autem instrumentis ». (1^a 2^{ae}, q. 16, a. 3.)

(3) *Metaphysica*, disp. 17, sect. 2, n^o VII. « Causa principalis solet dici ea cui proprie et simpliciter attribuitur actio ».

(4) Sic igitur, simpliciter loquendo, proprium est principalis causae quod ei tribuitur actio et effectus... In hunc ergo modum sustineri potest illa definitio, quamvis in illa non explicatur propria ratio ob quam causae principalis simpliciter tribuitur, cum tamen in eo consistere videatur propria ratio causae instrumentalis. (*Metaphysica*, loc. cit.)

(1) Etaient présents à cette session : M. Eugène Duthoit, président des Semaines sociales de France Mgr Deploige, président de l'Institut supérieur de philosophie à Louvain, le R. P. Vermeersch, professeur à l'Université grégorienne à Rome, le R. P. Rutten, sénateur, M. G. Legrand, professeur à l'Institut agricole de Gembloux, M. Servais, ancien membre de la Chambre des Représentants, M. Defourry, professeur à l'Université de Louvain, le P. Serpillanges, Dominicain, membre de l'Institut et professeur de morale aux Facultés catholiques de Paris, le P. Desbuquois, directeur de l'Action populaire de Reims, M. Lerolle, ancien député de Paris, M. l'abbé Six, des Œuvres sociales de Lille.

lesse et de chômage, est le salaire minimum dû par l'employeur en justice commutative.

» Le salaire minimum n'épuise pas toutes les exigences de cette justice. Au dessus du minimum, trois causes principales entraînent, en justice, une majoration : a) une production plus abondante, plus parfaite ou plus économe que la normale ; b) la rareté de la main-d'œuvre ; c) la prospérité plus ou moins grande de l'entreprise à laquelle l'ouvrier collabore.

» La portion du salaire juste qui correspond à la prospérité plus ou moins grande, peut être fixée et liquidée à la fin de l'exercice et en proportion de la somme des bénéfices nets. Au lieu d'être acquittée en argent comptant, elle peut être transformée en actions de l'entreprise à laquelle le travailleur a collaboré. A mesure que se créent des actions de travail, on peut remplacer, en les tirant au sort, un nombre égal d'actions de capital.

» Il est loisible à l'entrepreneur de ne pas acquitter la susdite portion du salaire juste de la manière qui vient d'être indiquée et de n'en pas transformer le montant en actions de l'entreprise ; mais il est loisible aussi aux travailleurs organisés de ne consentir au contrat de travail qu'en exigeant cette double condition.

» Le remplacement des actions de capital par les actions de travail ne peut se faire sagement que par une progressive évolution qui permette aux masses d'acquiescer les qualités nécessaires à la gestion des entreprises ».

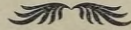
Vers la fin de sa conférence, le R. Père Fallon dit :

« Dans ce que nous avons dit, nous avons tort ou nous avons raison. Si nous avons raison, les lecteurs voudront bien le reconnaître sans que nous invoquions S. Thomas ni Léon XIII (il a cependant invoqué

S. Thomas). Si nous avons tort, nous voulons porter nous-même la honte de notre erreur. Du moins aurons-nous le mérite de n'avoir pas compromis l'Ange de l'École et de n'avoir pas terni la blanche étoile qui brilla sur le XIX^e siècle et à la clarté de laquelle nous cheminons encore ».

Allons, mon R. Père, convenez-en ; ça, c'est de la rhétorique.

Mgr A. POTTIER.



Concerts Spirituels à Bruxelles

La presse belge a été unanime à louer la participation importante apportée par les Concerts Spirituels à la glorification de CÉSAR FRANCK.

La ferveur avec laquelle le public suivit les séances consacrées à célébrer le centenaire de ce compositeur est une consécration indirecte du sentiment religieux, principe vivant, source féconde de l'inspiration artistique. C'est lui qui fit naître, dans l'âme du maître, ses pensées les plus élevées.

Depuis quatre ans, les Concerts Spirituels se sont donné pour but d'étudier et de propager l'art chrétien, de faire connaître et aimer les splendeurs de la musique sacrée célébrant les mystères religieux et les beautés merveilleuses du psautier. Il reste à cet organisme un grand chemin à parcourir.

Prochainement, une œuvre considérable va être présentée au public :

Les 10 et 11 février prochain, la Société des Concerts Spirituels donnera, au Conservatoire de Bruxelles, sous la direction de M. JOSEPH JONGEN, la première exécution, après celle qui dirigea M. Witrowsky à Lyon, du « Psalme XLVII » de Florent Schmidt pour soprano solo, chœurs à 8, 12 et 16 voix, grand orchestre et orgue.

A la même séance de février, on entendra M. Vierendeel, organiste de la cathédrale de Paris, dans un concerto pour orgue et orchestre, et deux poèmes de J. JONGEN pour soprano solo et orchestre.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La crise de l'art religieux

Il nous faut savoir un gré infini à M. Maurice Denis, d'avoir délaissé ses pinceaux et sa plume, car il manie les deux en maître, pour nous entretenir longuement de son art avec un excès de modestie surprenant chez un chef d'école. De mémoire de chroniqueur dûment chevronné, jamais je n'assistai à une conférence d'un recueillement aussi profond : aucun signe de réaction perceptible dans cet auditoire où se pressaient des connaisseurs, et l'apparition même sur l'écran de quelques œuvres du maître ne parvint pas à réveiller la torpeur générale. Mais quelque chose de mystérieux flottait sur l'assistance, on était là comme dans une chapelle close où la voix assourdie du conférencier nous chuchotait ses confidences.

Il plaïdait cependant, mais en avocat détaché, prêt à passer condamnation sur les fameuses aquarelles de *l'Histoire religieuse*. J'admire néanmoins comme ces artistes, ces novateurs sont sensibles à la critique, déferents envers elle, et, quand ils n'auraient qu'à lui jeter des chefs-d'œuvre à la figure pour lui couper le sifflet, s'attardent en longues plaidoiries. Mais, voilà, ce ne sont pas les criaileries qui les paralysent. Qu'on leur laisse donc la paix, qu'on ne les tarabuste pas par d'importunes discussions, qu'on leur fasse crédit... demain, demain on verra de grandes choses. Un renouveau se prépare, la fulguration de l'art religieux s'annonce sur l'horizon contemporain, le néo-symbolisme, affranchi des lisières du passé, va s'élançer vers les routes radieuses de l'avenir !

Pour ma part, j'en accepte l'augure et j'attends. Pour charmer cette attente, je n'irai pas faire mes dévotions devant le Sacré-Cœur de Georges Desvallières, je le trouve horripilant, ni devant ces musculatures contorsionnées et bizarres du Christ derechef crucifié par quelques esthètes révolutionnaires de l'école belge. Non, j'irai revoir les vieux maîtres.

Toutefois, gardons la ligne et inspirons-nous de la devise de celui

que le Saint-Père nous donne comme patron : « *nec plus nec minus* », ni trop peu, ni trop ! Ni néomanie, si j'ose dire, ni misoméisme...

L'art est vivant, nous a rappelé M. Maurice Denis, il évolue ; l'art religieux en cette Église d'Occident qui ne s'est pas figée dans l'immobilité orientale, n'a cessé, depuis les balbutiements des Catacombes, de se transformer pour correspondre à la mentalité de chaque époque.

Nous voulons sortir des sentiers battus, nous n'entendons pas qu'on nous ligotte au nom de la tradition, ce pseudonyme de la routine. Nous sommes les fils de notre siècle, nous avons grandi dans son atmosphère de liberté, nous sommes pénétrés de sa culture, de sa sensibilité et nous revendiquons le droit de la traduire par un art qui nous reflète comme l'art du passé reflétait l'âme de nos pères. Demeurants d'un autre âge, disparaissions ; place à la jeunesse bouillonnante d'enthousiasme ! Éternels pasticheurs des vieux modèles, pâle troupeau des serviles imitateurs, silence !

L'ennui, c'est que cette ronflante antienne elle-même est désuète pour avoir trop servi. Elle garde d'ailleurs une âme de vérité qui n'empêche pas d'y joindre un double tempérament : c'est toujours avec de l'ancien que l'on fait du neuf et il est des lois éternelles du beau que nul n'enfreindra impunément. Il reste expédient de rappeler que l'exposition d'œuvres d'art religieux dans nos églises reste soumise à la législation tridentine qui subordonne la liberté de l'artiste à l'édification du peuple chrétien.

Et, cela dit, qui ne s'intéresserait à la rénovation de notre iconographie, de notre statuaire, de nos tableaux de piété ? La jeune école qui l'a entreprise sous les auspices de maîtres éminents répudie l'hieratisme rigide, rejette avec dégoût le poncif, le conventionnel, foule aux pieds le rendu philologique et le brutal naturalisme, et en tout cela elle a grandement raison.

Pour elle, le dessin n'est qu'un moyen d'expression, exact ou inexact, peu importe, peu lui chaut et elle s'affranchit de la ligne pour donner plein essor à l'idée, à l'émotion. Elle a tôt fait de se réclamer du Giotto et de Fra Angelico, afin de couvrir les défaillances de son crayon. Il ne lui manque précisément que leur génie pour se faire admirer comme eux malgré ces imperfections.

Quel est son idéal ? La recherche du style, l'interprétation de la nature plutôt que sa copie, une vision intérieure, une poésie personnelle,

de la réalité oui, un minimum de vérité, du rêve surtout. Et certes, cet idéal n'est pas pour nous déplaire et nous saluons avec joie les œuvres qui le réaliseront dans l'harmonie et la force.

Pour le mieux saisir, il faut l'étudier chez M. Maurice Denis, dans la genèse de son beau talent. Il s'est épris d'abord du somptueux idéalisme de Beato, de ses merveilleuses symphonies de couleurs et de ses visions paradisiaques. Il a profondément senti cette ingénuité charmante, cette candeur céleste, cette fraîcheur d'inspiration, tout ce qui ravit chez les Primitifs et désaltère notre soif de beauté. Par ailleurs, il a été frappé des splendeurs et des richesses de la palette impressionniste. Les juxtapositions violentes des tons, la division des rayons lumineux, toute cette technique du pinceau de Manet qui s'est développée jusqu'au *pleinairisme* n'a pas manqué de séduire M. Maurice Denis. Il a trouvé dans Puvion de Chavannes l'alliance de l'idéalisme des Primitifs et de la luminosité des impressionnistes. Il a trouvé chez le maître du Panthéon le dessin expressif, la composition géométrique, la pureté de l'atmosphère, la spontanéité, la naïveté dans l'observation de la nature avec le coloris prestigieux, et pour lui s'est ainsi dégagée la formule d'un art religieux qui mettra au service de la foi, de la piété, les ressources des modernes et les inspirations des vieux âges, qui interprétera la pensée chrétienne par le symbolisme du langage signifié de la peinture.

C'est la formule dont se réclament et que réalisent en des mesures diverses, selon la variété de leurs tempéraments, souvent même avec les outrances de leur fantaisie, les disciples de MM. Maurice Denis et Georges Desvallières, directeurs des *Ateliers d'Art Sacré* à Paris, et, chez nous, après le tant regretté Auguste Donnay, les Minne, les Frédéric, les Delaunoy, les Servaes.

Exaltées par les uns avec fanatisme, condamnées par d'autres avec sévérité, les œuvres de l'école néo-symboliste restent contestées par d'excellents juges. Les uns y voient l'aube de la résurrection de l'art chrétien, les autres la décadence, plusieurs suspendent leur jugement et attendent que l'avenir ait définitivement classé ces valeurs inégales.

Quelques spécimens furent projetés par le maître et sobrement commentés. Par un artifice qui manquait peut-être d'adresse pour en montrer trop, des Fra Angelico et des Ribera se mêlaient aux productions modernes auxquelles on prétendait les apparenter. On oubliait qu'il est des rapprochements redoutables et que les modestes efforts du talent s'autorisent mal des hardiesses du génie.

J. SCHYRGENS.

C'est avec grand plaisir que nous publierons dans notre prochain numéro cette conférence de M. Maurice Denis ; heureux de démontrer par là combien est peu fondé le reproche de ceux qui nous accusent de parti pris en matière d'art religieux moderne. Nous avons pour les artistes modernes la plus bienveillante sympathie. Nous ne demandons qu'à admirer leurs œuvres. Mais nous reviendrons pour la critique l'indépendance la plus complète et la plus entière liberté. (N. d. l. r.).

L'Antimoderne de Jacques Maritain (I)

(II)

Ce qui est excellent, dans Maritain, c'est l'esprit de synthèse continuellement présent, comme le support de sa perpétuelle identification des idées et des systèmes. Synthèse philosophique, synthèse historique.

Il affirme le vrai et le développe jusque dans ses plus ténus prolongements. Ses lignes de force et de démarcation ainsi tracées, il montre tout ce qui ne convient pas avec le vrai et en est exclu de par son être même. Supplémentairement, il indique, dans la zone de l'erreur, ce qui peut être, matériellement, revendiqué par lui.

Possédant à merveille la marche philosophique du monde, il établit avec rigueur la généalogie de « la philosophie qui a raison » et de celle qui, forcément, a tort. Son sagace discernement des esprits « lui » fait voir, par exemple, dans un Descartes, philosophe et catholique, un des points capitaux de la ligne de chute Luther-Kant.

Il a, intenses, le sentiment de l'implacabilité naturelle des idées et le sens de la guerre intellectuelle. Il sait, et démontre de manière saisissante, qu'elles sont le plus virulent ferment qui puisse travailler le monde, en dehors de la grâce pure.

C'est ce haut potentiel métaphysique et cette vue panoptique et

cohésive de l'histoire de la philosophie qui, dès ses premiers travaux, l'ont porté à s'attaquer aux plus brûlants problèmes contemporains, pour en rechercher la solution thomiste. Nul plus que lui ne travaille à détruire la formidable synthèse d'erreur qui est l'âme du monde moderne et à lui substituer, sur le plan intellectuel, une « forme » chrétienne, parce que vraie en soi et en harmonie avec la Foi.

Le premier travail d'*Antimoderne* a pour sujet « la Science et la Raison ». Il date de 1907. C'est évidemment un travail de début et Maritain ne nous le donne qu'à cause de l'utilité qu'il présente encore pour des débutants dans le thomisme. Je le considère, en outre, comme intéressant pour l'étude du développement de sa pensée.

Depuis que la Foi n'est plus la lumière qui éclaire l'humanité dans sa marche, il a fallu la remplacer par autre chose. A la suite de la rupture par la base que constitue le Protestantisme, l'homme a découvert l'humanisme et les sciences de la nature, c'est-à-dire qu'il les a découverts d'une manière nouvelle, dans un jour nouveau ; la Science a remplacé la Foi. Or, qu'est la Science ? De quoi vit-elle ?

De métaphysique, avant tout, comme toute activité humaine. Car l'intelligence, la raison, est à l'origine de tous les actes humains (1). Qui dit intelligence dit *premiers principes*, évidences premières, dit métaphysique. La prétention de la Science moderne n'est donc rien d'autre que ceci : guerroyer l'intelligence de ses dons les plus essentiels et les plus hauts. En d'autres termes, substituer à la métaphysique normale de l'esprit humain, qu'on commence par nier au nom d'un positivisme soi-disant expérimental, « une métaphysique honteuse, qui s'insinue à chaque instant dans la Science », car il est impossible à l'homme, fût-il savant, de se passer de métaphysique, qui est le pain de l'esprit. Tout ce qui lui est possible, c'est d'opter pour la métaphysique vraie ou pour une métaphysique fausse.

Comment se pratique cette substitution ? La science au sens strict du mot, c'est-à-dire la science physico-mathématique, qui a moins pour objet la nature intime de la matière et son histoire, l'origine et le terme de l'Univers, que de traduire en langage mathématique les relations extérieures des êtres physiques, cette science restreinte et intérieure, est, pour ainsi dire, indépendante de la Vérité révélée et de la haute raison métaphysique. C'est par nature, une science très peu humaine.

Ce caractère d'indépendance a été étendu indûment, par des savants modernes, aux autres sciences, biologie, psychologie, cosmologie, géologie, histoire, etc... qui, par nature aussi, sont orientées vers des vérités de plus en plus générales, de plus en plus premières, de plus en plus métaphysiques, de plus en plus théologiques. De l'indépendance à l'opposition, et de l'opposition à l'hostilité radicale, la voie n'est que trop naturelle. On en vient à dire que la Science et la Foi, gardienne suprême des grandes vérités naturelles, en même temps que des vérités surnaturelles — se contredisent et s'excluent réciproquement. Et on en donne pour preuve de prétendus résultats objectifs, qui sont simplement les fruits de cette métaphysique honteuse qui préexistait à la recherche ou qui s'y est introduite subrepticement en cours de route. C'est ce que Maritain appelle « le cercle vicieux de la pensée moderne ».

Ces savants comprennent très mal la démarche de l'esprit humain. L'homme a pour apanage le sens commun. Il en fait de nombreux et divers usages, tantôt élevés, tantôt moyens, tantôt inférieurs. Il y a même des hommes — et ils sont en nombre infini, au témoignage de l'Écriture — qui n'en usent que juste assez pour manifester à son égard un mépris inepte et mortel. L'homme vulgaire s'en sert pour acquérir un certain savoir-faire professionnel, un gagne-pain, et pour se constituer une politique aussi fructueuse que possible de l'existence. Le savant l'applique de tout son pouvoir à une branche particulière du savoir humain. L'homme vulgaire et le savant, tant qu'ils se refusent à être plus que cela, sont prisonniers de leurs objectifs habituels. Leur tendance est de matérialiser l'immatériel, de sacrifier la lumière des premiers principes et l'élan vivant de l'intelligence vers l'être à l'exercice matériel du raisonnement. Ils substituent la science des phénomènes sensibles à la science des réalités suprêmes, qui seules importent et doivent, normalement, commander toute l'activité humaine. Ce sont des empiriques désorganisateur.

Seul, le philosophe prétend à l'usage le plus pur et le plus universel de son intelligence. Ce qui l'intéresse, ce n'est ni l'art de parvenir, ni l'art de scruter la matière et de l'asservir à des fins utilitaires, ni même l'art, plus désintéressé et plus noble, de traduire les relations

(1) Voir *La revue catholique des idées et des faits* du 26 janvier 1923.

(1) SAINT THOMAS, *Summ. theol.*, I-II, q. 58. a. 2.

physiques en un prodigieux langage mathématique. Ce qui l'intéresse, c'est moins les êtres que l'être, et que l'échelle hiérarchique des êtres, par laquelle il s'efforce de s'élever, dans l'intelligibilité, jusqu'à l'être en tant qu'être et, finalement, jusqu'à l'être en soi et par soi, c'est-à-pire Dieu, connaissable à la raison, pourvu qu'elle ne s'égare pas, au cours de sa complexe ascension vers la Cause suprême, dans les réalités subalternes, pourvu aussi qu'elle ne s'absorbe pas dans sa propre réalité, qu'elle ne la prenne pas pour la seule Réalité, cause et mesure de tout, pour Dieu lui-même, ce qui lui arrive quand elle est la raison d'un Kant ou d'un Hegel.

L'exercice pur, fort et complet de la raison est difficile, comme tout ce qui est grand et haut. Et l'homme philosophe a mille chances d'y succomber, bien qu'en théorie il ait en lui la pleine et entière possibilité du succès. Pratiquement, il faut à la Raison, pour réussir pleinement, l'aide extrinsèque de la Foi, qui met en elle une prédisposition surnaturelle à bien philosopher, et lui fournit, pour ses conclusions, un contrôle, négatif, mais infaillible.

Ayant ainsi démontré l'erreur moderne, en lui opposant constamment la vérité thomiste (1), qui, seule, assure à l'intelligence sa liberté en la fixant dans l'être, en lui garantissant l'usage de tous ses moyens et leur emploi normal et harmonieux, l'auteur d'*Antimoderne* s'attache à rechercher les « conditions de la renaissance thomiste ».

Ces conditions sont nombreuses et d'inégale importance. Avant tout, il importe que chaque chose soit mise à sa place à l'intérieur même du thomisme : la primauté doit être rendue à la science reine, à la métaphysique pure ; il faut, ensuite, que l'attitude des philosophes thomistes à l'égard du monde hostile, mais prodigieux, qui les entoure, ne soit pas une attitude d'abstention et de dédain systématique. Il ne faut pas qu'ils dorment à côté de leur immense trésor, mais, au contraire, qu'ils l'exploitent virilement, jusqu'à l'extrême limite de leurs forces. L'enjeu de la lutte en vaut la peine. C'est l'orientation décisive et apocalyptique du monde vers sa laïcisation intégrale (autant que Dieu voulait le permettre), ou son redressement et son achèvement béni vers le Règne du Sacré-Cœur. Le devoir des philosophes thomistes est de trayer les voies, dans les intelligences, à l'action divine.

Le temps présent ne leur fait, certes, pas la partie belle. Fils de ce siècle que Leon Daudet a appelé stupide, parce que, généralement, l'intelligence y fait preuve d'une véritable stupeur et paralysie devant l'objet, et qu'elle y semble renoncer à rattacher encore un effet à sa cause, fils donc de ce siècle qu'un autre grand contempteur, Léon Bloy, a appelé avec profondeur « un fantôme de siècle », le temps présent apparaît à Maritain, qui l'étudie à la lumière de l'Évangile et des enseignements pontificaux, comme une sorte de grand remous décisif de l'Histoire. L'heure de l'Enfer a sonné, au cadran de l'Invisible. Le relief des événements justifie la conjecture. Et c'est les derniers Papes qui la font, solennellement, l'un après l'autre, en y attirant toute attention avec quelque chose du désespoir d'un père qui verrait à quoi tend le délire insensé de ses enfants.

Pourtant, dans ce noir bilan qu'il dresse (2), le philosophe voit luire de beaux signes d'espérance. La merveilleuse aventure « spirituelle » d'Ernest Psichari et son extraordinaire influence sur les âmes, depuis sa mort, sont certainement parmi les plus significatifs.

Que l'on trouve, couonnant son *Antimoderne*, les quarante pages que Maritain a consacrées à son ami, c'est la plus magnifique preuve de sa force de pensée, de sa qualité d'âme et de ses dons d'écrivain. On sentira, en les lisant, combien il mérite ce beau titre, qui lui est souvent donné, de jeune chef de la jeune génération française. Maritain a cela d'extrêmement attrayant qu'il n'est pas seulement un remarquable faiseur de vérité intellectuelle. En lui, le spéculatif rigoureux cohabite intimement avec un sensitif ardent et exquis et avec un vif amoureux du beau, tout pétri d'âme et de goût. Le tout lié par l'homme spirituel, l'homme de prière et d'amour chrétien. Cette rare multiplicité de dons explique qu'il ait été l'ami profondément intime d'hommes de tempéraments aussi différents que Psichari, Péguy, Bloy, Clerissac, pour ne citer que des défunts. C'est elle qui le désignait aussi seul, je pense, de tous les thomistes remarquables du moment, pour écrire cet *Art et Scolastique*, dont Robert Valléry-Radot a dit, avec

raison, qu'il sera classique dans vingt ans — à moins que l'Europe n'ait sombré, d'ici là dans la barbarie.

Une vie comme celle de Psichari démontre avec éclat la grandeur et la puissance des idées dans l'homme. Assurément, les relations d'une même idée ne sont pas identiques dans un Psichari, qui se jetait « avec quelle sensibilité ardente et nuancée, sur toutes les choses de l'intelligence », et dans un homme d'une aptitude ordinaire. Psichari est typique. Mais il l'est précisément en cela qu'il incarne les réactions d'une foule d'esprits contemporains déchirés, comme il le fut, entre l'erreur moderne et la Vérité éternelle, et qu'il attire dans son sillage.

Dans Psichari nous assistons, en effet, à un long et âpre conflit entre la Mythologie rationaliste (et tout ce qu'elle ébranle de sentiments désordonnés et de passions dévorantes dans un jeune cœur et dans un jeune corps) et la Passion, derrière qui se tient, invisible, la Grâce.

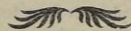
Déjà parvenu loin sur le rude chemin où Dieu l'aiguillonne, il écrit à son ami fraternel ces lignes révélatrices : « Ce qui importe avant tout, c'est de démolir cette racaille « intellectuelle », ces tristes savants à mentalité primaire, ces politiques aussi insouciantes du salut de la France qu'ignorants de ses vraies destinées, toute cette clique de médiocres qui nous dominent, romanciers d'adultères, mondains, francs-maçons, radicaux-socialistes qui donnent à notre époque cet aspect de confusion anarchique si frappant pour peu qu'on ait comme moi l'éloignement de la distance. Et puis après, quand nous aurons retrouvé notre cœur, enlisé dans la vase du monde moderne, quand nous aurons repris conscience de nous-mêmes, nous pourrions dire avec toi que « la raison avec ses seules forces naturelles est capable de démontrer que l'Église catholique enseigne des vérités révélées », et nous amuser à rechercher les raisons de cette raison ». (Zoug, en Mauritanie, 2 août 1912.)

Ce n'est pas que, dans cette conversion, le caractère spéculatif domine. Au contraire — Maritain le marque avec beaucoup d'insistance — ce « mouvement d'âme » fut plus pragmatique que rationnel. Mais, pour impliquées qu'elles soient et saisies par l'intuition plutôt que par la raison discursive, les raisons qui pressent Psichari de se débarrasser des erreurs modernes (erreurs religieuses, philosophiques, politiques, sociales, nationales, militaires, sentimentales, car aucun domaine n'a été épargné par l'hérésie encyclopédique dont elles sont les rejets), ces raisons de se débarrasser et d'embrasser — la France de saint Louis et Dieu — sont là, dans ses années de désert et dans le témoignage écrit qu'il nous a laissé. Cette conversion extrêmement charnelle, pour parler comme Péguy (1), où la France et Psichari lui-même jouent le rôle de supports vivants des idées, implique, à n'en pas douter, un intime redressement intellectuel comparable, toutes proportions gardées, à celui auquel *Antimoderne* convie les intelligences contemporaines. Et c'est pourquoi il y a une profonde convenance entre cette admirable étude de Maritain, le reste du livre et son intention générale. Le temps aidant, s'il plaît à Dieu et d'heureuses renaissances qui, à l'ordinaire, font tort aux œuvres de combat, ce reste peut tomber dans l'oubli. Mais ces quarante pages là resteront et c'est elles que l'on consultera toujours, pour élucider la marche vraie du grand drame spirituel qu'ont été la vie et la mort militaire d'Ernest Psichari.

Le petit-fils de Renan, le disciple de Bergson, le dreyfusard, l'anarchiste intellectuel, le prédestiné, dans sa remontée héroïque contre le torrent effrayant des erreurs du siècle, débouche en plein ciel spirituel. Cet aboutissement marque, par une sorte de choc en retour dans l'abstrait, la direction et le terme de tout l'effort philosophique de Jacques Maritain, son frère d'âme, qui l'étudie. L'intelligence mène à Dieu, Dieu aidant. Depuis trois siècles, le monde était en train de croire qu'elle en éloignait, qu'elle Le supprimait. Mais le monde ne sait pas que s'il s'agit, c'est Dieu qui le mène, par les voies qu'Il lui a plu d'être, dans sa liberté souveraine et sa patiente sagesse.

LÉOPOLD LEVAUX.

(1) « Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle... (Prière pour nous autres charnels. *Ève*, 1913).



(1) Il nous en donne (p. 102-103) un magnifique signalement, que je regrette de ne pouvoir citer d'un bout à l'autre.

(2) J'ai analysé ici ce chapitre en détail, après qu'il a paru aux *Lettres*. (V. *Revue Catholique des idées et des faits*, numéro du 9 septembre 1921.)

Caisse générale de Reports et de Dépôts

— SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES

SAVON DALTON

Pour votre toilette



Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer



Un "tiens" vaut mieux
que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr
l'autre ne l'est pas

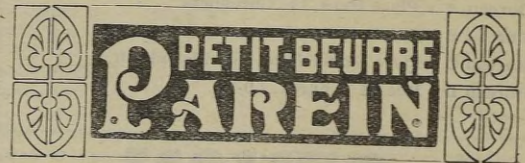
Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photograpeurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



LA MAISON DU TAPIS BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS